

Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

L'INVITÉ DE CONJONCTURE
NAJIB AKESBI



Tourisme

Après la crise,
la nécessaire mutation



La CFCIM signe une convention de partenariat avec l'OMPIC



Le Kluster CFCIM lance son appel à projets 2022



ESA Casablanca : ouverture des tests d'admission



L'actualité vue par le Service économique de l'Ambassade de France

++++++
++++++
++++++

PARTENARIAT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC AVEC MALTEM ACADEMY



Bénéficiez gratuitement de formations
à thèmes

▽▽▽▽▽

+++
+++
+++
+++
+++
+++



Transformation Digitale

Acquérir les compétences de base pour mettre en œuvre une stratégie de transformation digitale



Introduction à l'agile et Scrum

Différencier entre la méthode classique et Agile
Démystifier les valeurs et artefacts de la méthode Agile,...



Innovation & Design thinking

Accompagner la créativité de vos collaborateurs, les outiller pour une optimisation des conditions de création,...



▽▽▽▽▽

⋮ **35%** de réduction par rapport au tarif standard sur tout le catalogue de formation.

⋮ **15%** de remise pour les prestations d'accompagnement opérationnel (exemple réalisation de site web, d'applications web ou mobile, conception logiciel, mise en place reporting ...)



Editorial

Tourisme : après la crise, la nécessaire mutation pour s'adapter aux nouvelles exigences des voyageurs

Jean-Pascal DARRIET
Président

Le tourisme a toujours été l'une des locomotives économiques du Maroc ainsi qu'une source essentielle de devises pour le pays. L'immense richesse de ses paysages naturels, sans oublier son patrimoine historique et culturel unique, font du Royaume une destination de choix pour tous les voyageurs.

Certainement le secteur le plus touché par la pandémie de Covid-19 et les restrictions de voyage qui ont suivi, le tourisme tente aujourd'hui de se reconstruire malgré les incertitudes qui persistent.

À l'instar de nombreux autres secteurs d'activité, la crise a été l'occasion pour les opérateurs de dresser un bilan, de mettre en lumière les problématiques structurelles, mais surtout de réfléchir à des réponses concrètes. Aujourd'hui, le Maroc doit en effet assurer sa transition d'une offre principalement positionnée sur le tourisme de masse vers une offre davantage tournée vers le tourisme durable et culturel en tirant profit de son fantastique potentiel. Il doit également mieux la redistribuer sur son territoire, au-delà de l'axe Marrakech-Agadir, et se diversifier de nouvelles niches comme le tourisme de santé qui limiteront sa dépendance aux effets de saisonnalité.

Pour accompagner ce secteur fortement impacté, l'État a mis en place un vaste dispositif de soutien visant notamment à permettre aux opérateurs de remettre à niveau leurs installations et de redémarrer leur activité dans de bonnes conditions.

Ainsi, pour le tourisme comme pour l'économie en général, la crise constitue une occasion de réévaluer l'ensemble de ses composantes en identifiant les plus fragiles et en veillant à les corriger, mais surtout de saisir les nouvelles opportunités qui se présentent.

Notre invité du mois, Najib Akesbi, nous livre justement une analyse de la situation économique actuelle du Maroc, mais également des défis à relever dans un contexte international complexe.



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org
► **Directeur de la publication** Jean-Pascal Darriet ► **Rédacteur en chef** Jean-Charles Damblin ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak ► **Secrétaire de rédaction** Nadia Kabbaj ► **Ont collaboré à ce numéro** Cécile Humbert-Bouvier, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Sofya Benchekroun, Rémy Pigaglio, Thomas Brun, Assia Benhida, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ► **Crédits photos** CFCIM, Shutterstock, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 7 000 exemplaires.

PUBLICITÉS **Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma
Nadia Kaïs Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com

Saisissez les derniers lots disponibles au parc industriel de SETTAT dès **5DH/M²**



- ◆ Terrains équipés & Infrastructure de haute qualité
- ◆ Guichet unique et accompagnement personnalisé
- ◆ Services pratiques
- ◆ Tarifs compétitifs



Nous Contacter
05 23 40 44 17

✉ Ecoparc@cfcim.org

📍 Parc industriel de settat
Route Nationale de Marrakech



Sommaire

Echos Maroc

- 6 Casablanca-Settat lance la préparation de son plan de développement régional
- 6 Quatre opérateurs de l'outsourcing investissent 65 millions de dirhams
- 8 Croissance de 1,2 % et forte inflation au premier trimestre 2022
- 10 Najib Akesbi, invité de Conjoncture
- 14 Service économique de l'Ambassade de France
- 16 Indicateurs économiques et financiers

Echos International

- 18 La France, de plus en plus attractive pour les investisseurs
- 19 Le FMI revoit ses perspectives de croissance mondiale à la baisse



ZOOM

Tourisme : après la crise, la nécessaire mutation

- 22 Le secteur touristique voit le bout du tunnel
- 26 Entretien avec Abdelaziz Samim, Directeur Général de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH).
- 28 Enfin l'heure du tourisme durable?
- 30 Entretien avec Othman Cherif Alami, Président du Conseil régional du tourisme de Casablanca-Settat et Président du Groupe Investour.



Regards d'experts

- 34 **ESG** : Les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), nouveaux critères d'évaluation des entreprises

Initiatives durables

- 36 GEPMapping, la cartographie de la ressource renouvelable en Afrique
- 37 La Fondation Heinrich Böll fait le point sur les énergies du Maroc

Actus CFCIM

- 38 La CFCIM signe une convention de partenariat avec l'OMPIC
- 39 Le Kluster CFCIM lance son appel à projets 2022
- 41 ESA Casablanca : ouverture des tests d'admission
- 42 La Délégation Régionale de la CFCIM à Laâyoune organise un forum

On en parle aussi...

- 47 **L'association du mois** : Cercle Shahrzade



Casablanca-Settat lance la préparation de son plan de développement régional

Le Conseil de la Région Casablanca-Settat a organisé, le 18 avril dernier, une réunion pour lancer l'élaboration de son plan de développement régional (PDR). Ces documents, prévus par la loi organique 111-14 relative aux régions, doivent permettre à ces dernières de planifier les actions de développement programmées sur leur territoire sur une période de six ans, dans « une perspective de développement durable », précise la loi. Des représentants de l'entreprise chargée de l'élaboration du PDR, Boston Consulting Group, notamment, participaient à la réunion. En effet, comme l'expliquait le site d'informations Le Desk fin mars dernier, le cabinet a été choisi à l'issue d'un appel d'offres. Son offre financière s'élevait à 8,6 millions de dirhams. Le document « doit être élaboré selon une approche participative sur une durée de sept mois », indique la Région Casablanca-Settat dans un post sur LinkedIn. Lancé en 2017, le précédent planifiait l'action de la région jusqu'en 2021. *



Quatre opérateurs de l'outsourcing s'engagent à investir 65 millions de dirhams

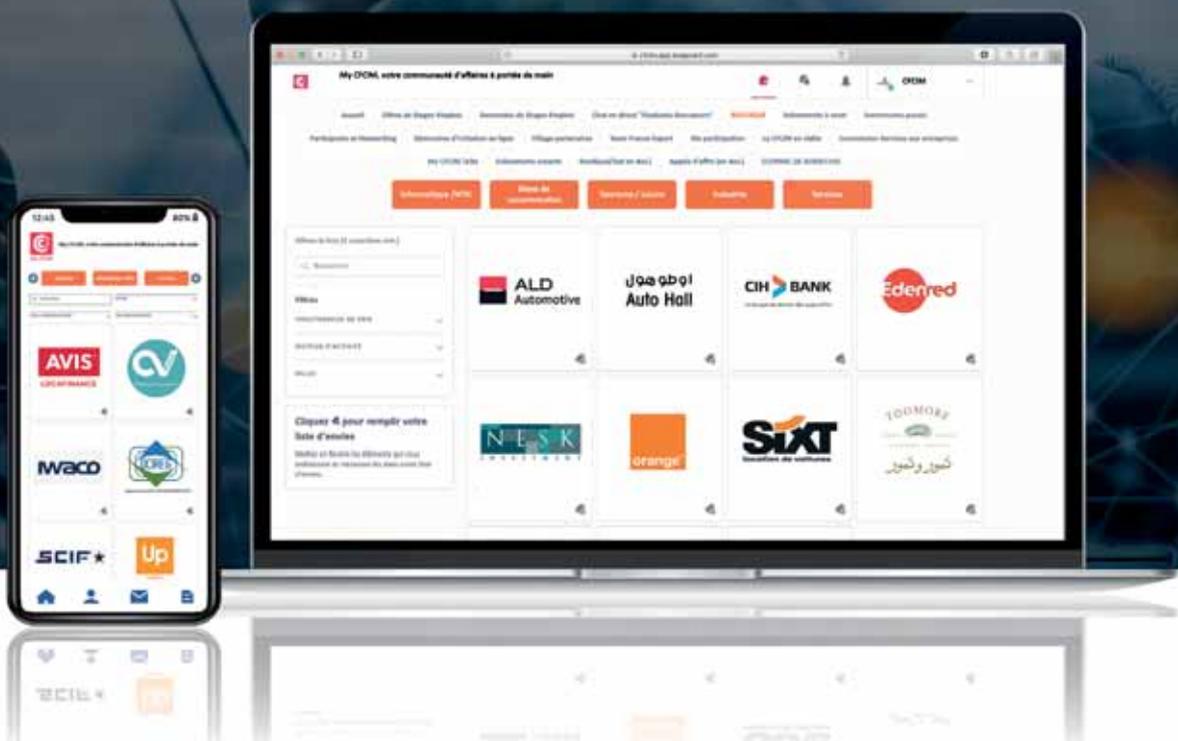
Quatre entreprises du secteur de l'outsourcing (NTT DATA Morocco, Phoneo, CNEXIA et EIDS Maroc) ont signé le 20 avril dernier des mémorandums d'entente qui représentent un investissement total de 65 millions de dirhams, a indiqué un communiqué du Ministère de l'Industrie et du Commerce. La cérémonie a été présidée par Ryad Mezzour, Ministre du Commerce et de l'Industrie, et Ghita Mezzour, Ministre de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration. Ces accords « visent à créer 5050 nouveaux emplois directs et stables à horizon 2026 sur plusieurs sites d'outsourcing dans le Royaume, notamment Tanger, Fès, Rabat, Casablanca et Agadir », précise le document. Filiale de Nippon Telegraph and Telephone spécialisée dans le service d'ingénierie informatique, NTT DATA Morocco s'engage à créer 1000 emplois. La 2^e entreprise, Phoneo, est une filiale du groupe FusionBPO spécialisée dans l'outsourcing offshore (BPO, front office et back office) s'engage à créer 2000 emplois. Spécialisée dans la relation client, la filiale de Bell Canada basée

à Fès, CNEXIA, s'engage quant à elle à créer 1750 emplois. Enfin, EIDS Maroc dont l'activité porte sur la gestion commerciale et la fourniture de prestations outsourcing, devrait créer 300 emplois. Le Ministère rappelle que le secteur de l'outsourcing au Maroc représente aujourd'hui 120 000 emplois et réalisait en 2021 un chiffre d'affaires à l'export de 13 milliards de dirhams. *



NOUVEAU : LA BOUTIQUE My CFCIM

**Boostez votre activité commerciale
via votre Boutique B2B 100% en ligne**



Mise en relation entre
vendeurs et acheteurs



Vitrine d'exposition
personnalisée



Base de données
qualifiée d'acheteurs



Visibilité sur nos supports
de communication

Partenaires Majeurs



BNCI
GROUPE BNP PARIBAS



inforsik
BUREAU D'INFORMATION JURIDIQUE

dun & bradstreet
WORLDWIDE NETWORK



Partenaires



E+H EULER HERMES
AGMAR

Fidarc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance

MANAGEM



Soutien Institutionnel

Colas Rail remporte une nouvel appel d'offres pour les lignes 3 et 4 du tramway de Casablanca

Début 2021, l'entreprise française Colas Rail remportait deux contrats, attribués par la société de développement local (SDL), Casa Transports, pour les lignes 3 et 4 du tramway de Casablanca, qui sont en cours de construction. Le premier portait sur l'électrification des deux nouvelles lignes pour un montant de 24 millions d'euros, selon l'entreprise. Le second, qui concernait la pose de 14 km de voie ferrée et la fourniture de 11 appareils de voie (qui permettent le croisement et l'aiguillage), s'élevait à 10 millions d'euros. En mars dernier, c'est le marché pour la réalisation des systèmes de courants faibles des deux lignes qu'a remporté cette fois-ci la société spécialisée dans l'infrastructure ferroviaire, selon un post LinkedIn de Colas Rail Maroc. Le projet, lui aussi attribué par Casa Transports, devrait durer 30 mois. Il comprend, d'après l'entreprise, « les études, l'installation des systèmes de courants faibles en ligne [...], et des systèmes de courants faibles

pour le bâtiment PCC [poste de commande centralisée, NDLR] [...] ainsi que la climatisation du PCC ». *



Une croissance de 1,2% et une inflation importante au premier trimestre 2022, par rapport à 2021

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a publié mi-avril dernier son estimation de la croissance au premier trimestre 2022 et ses projections pour le deuxième trimestre. Au premier trimestre 2022, le PIB du pays aurait ainsi crû de 1,2% par rapport au 1^{er} trimestre 2021. L'activité économique a pâti de la mauvaise campagne agricole, ce secteur ayant enregistré un repli de 12,1%. La valeur ajoutée hors agriculture a quant à elle augmenté de 3,3%. Le HCP constate notamment que la pandémie de Covid-19 et ses répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, d'une part, et l'invasion de l'Ukraine par la Russie avec les sanctions économiques qui ont suivi, d'autre part, ont induit un ralentissement de la demande étrangère adressée au Maroc, et ce, même si les exportations ont connu une progression importante comparativement au premier trimestre 2021.



En revanche, la demande intérieure a fortement décéléré. Reprenant une analyse publiée quelques jours plus tôt, le HCP relève également une inflation élevée, à 2,5%, avec des prix à la consommation qui « auraient évolué à un rythme jamais atteint depuis 2008, affichant une hausse de 3,6% » par rapport au même trimestre de 2021. L'institution présidée par Ahmed Lahlimi Alami a aussi jugé que la croissance du deuxième trimestre 2022 devrait atteindre 1,8% par rapport au même trimestre en 2021. De son côté, le Chef

du Gouvernement, Aziz Akhannouch, a annoncé le 18 avril dernier devant le Parlement que le Gouvernement avait revu son estimation de croissance en 2022 à la baisse par rapport à celle de la Loi de Finances : elle devrait se situer ainsi entre 1,5 et 1,7%, contre 3,2% initialement prévu. *

Après deux années sans salon, la 18^e édition de Maroc in Mode s'est tenue à El Jadida

Le 18^e salon Maroc in Mode s'est tenu les 30 et 31 mars derniers au parc des expositions Mohammed VI d'El Jadida. L'événement, dont la précédente édition avait eu lieu en octobre 2019, a été organisé par l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement (AMITH). Rythmée par une série de conférences, cette édition 2022 a accueilli 1500 visiteurs et plus de 160 exposants, selon un communiqué de presse de l'AMITH. La rencontre a été organisée dans la foulée de la présentation, en novembre dernier, de la nouvelle stratégie de l'association baptisée « Textile 2035 – Une vision, des convictions ». L'objectif de cette dernière est d'atteindre 60 milliards de dirhams d'exportations, de faire passer la part de la production en co-traitance et produits finis de 35 % actuellement à 60 %, ou encore d'élever à 40 % la part de marché des industriels marocains sur le marché local. *



CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique

المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
والتكنولوجيا والاقتصاد

**DÉVELOPPEZ VOTRE BUSINESS
DANS UN ESPACE DE HAUTE
QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE
À PARTIR DE 5 DHS/M²/MOIS**

ECOPARC
Parc Industriel de Berrechid

Tél. : +212 (0) 5 21 88 31 88 - E-mail : ecoparc@cfcm.org

- Offre locative adaptée à votre besoin (terrains et bâtiments industriels)
- Parc sécurisé disposant de services de proximité (restauration et commerce)
- Disponibilité immédiate
- Projet certifié **HQE**



« Aujourd'hui encore, nous sommes dans une économie agricole qui dépend de la pluie et du beau temps »

Najib Akesbi, économiste, enseignant-chercheur

Conjoncture : Quel est votre regard sur la situation économique internationale actuelle? Peut-on craindre que cela aggrave des problèmes déjà structurels au Maroc au niveau économique ?

Najib Akesbi : Après l'optimisme qui avait prévalu en 2021, qui était plutôt une année de reprise assez franche, maintenant c'est le pessimisme qui semble prendre le pas, essentiellement du fait de deux événements.

Le premier est évidemment la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui, malheureusement, semble s'installer dans la durée et qui va beaucoup peser sur les équilibres mondiaux. Le 2^e élément, c'est le retour en Chine de la pandémie qui, en cas de reprise, constituerait un autre facteur aggravant de la situation.

Au Maroc, cette situation internationale défavorable aura un impact sur la demande extérieure. Globalement, la situation au 2^e trimestre 2022 est également mauvaise : les prévisions du HCP tablent, je crois, sur 1,2 % de croissance.

Les prévisions varient, mais je peux vous dire que, quelles que soient la situation ou les évaluations des différents producteurs de statistiques (HCP, Bank Al-Maghrib Ministère des Finances, les institutions internationales...), je pense que nous serons globalement en dessous des 2 %. Cela veut dire que nous nous trouvons dans un schéma d'évolution en W alors que nous pensions être dans une évolution en V après les bons résultats enregistrés en 2021.

En effet, l'année dernière nous avons connu une reprise assez forte, avec plus de 7 % de croissance, à un tel point que l'on parlait d'une annulation du recul de 2020, le PIB enregistré au début 2021 étant à peu près équivalent à celui de 2019.

Au Maroc, le revirement a commencé par la sécheresse extrêmement forte, comme l'on n'en a pas connu depuis longtemps. Heureusement, il a plu un peu au mois de mars, mais l'année agricole est ratée, avec l'impact que l'on connaît. En dépit de tout ce que l'on peut dire, l'agriculture reste déterminante et le PIB agricole conditionne ainsi le PIB de l'économie dans son ensemble.

En ce qui concerne la guerre en Ukraine, l'impact sur l'économie marocaine sera principalement visible sur les prix à la fois de l'énergie et des produits alimentaires. On s'aperçoit à quel point nous sommes vulnérables et combien notre sécurité aussi bien alimentaire qu'énergétique est en danger. Au-delà de cela, cette crise se traduit concrètement par de l'inflation importée dont l'impact est considérable. Le coût des importations de l'énergie a augmenté de 80 % et celui des produits alimentaires de 25 %. Cela va non seulement avoir des conséquences sur la balance commerciale, mais également sur le pouvoir d'achat de la population.

Selon certaines institutions internationales, la hausse des cours des matières premières est partie pour durer au moins jusqu'en 2024-2025. Cela veut dire, là aussi, que nous sommes installés dans un scénario d'une évolution récessive.



« Le grand paradoxe est que nous avons développé les cultures d'exportation qui surconsomment l'eau et qui, malheureusement, n'arrivent pas à être exportées. »

L'autre élément qui caractérise cette évolution est assez inédit. Nous voyons en effet revenir un spectre que l'on n'a pas connu depuis les années 70 : la stagflation. Depuis les années 90, nous avons connu au Maroc une inflation plutôt faible, à moins de 2 %, avec une croissance comprise entre 3 et 4 %. Aujourd'hui, nous constatons une croissance inférieure à 2 % et une inflation atteignant jusqu'à 4-6 %. On retrouve donc cette situation de stagflation.

Les régulateurs de l'économie doivent trouver le bon équilibre entre la croissance, le taux de chômage et le taux d'inflation acceptables. Dans l'évolution actuelle, nous avons les deux inconvénients sans les avantages. Comme dans les années 70, l'inflation est, encore une fois, largement importée.

Actuellement, il existe une stagnation au niveau de la demande intérieure. Normalement, cette stagnation ne doit pas être accompagnée par une hausse des prix, mais, comme l'économie marocaine est beaucoup plus ouverte aujourd'hui qu'elle ne l'était dans les années 70, l'impact est encore plus grand. Je rappelle que le taux d'ouverture de l'économie marocaine est de 87 %. Donc, nous sommes face à une économie qui reste intérieurement fragile et qui est, vis-à-vis de l'extérieur, encore plus vulnérable et plus ouverte qu'elle ne l'était par le passé.

Est-ce la fin du modèle de mondialisation ?

La fin de la mondialisation ne veut pas dire grand-chose. L'économie mondiale va continuer à fonctionner. À mon avis, ce qui est en train de changer c'est avant tout l'optimisme béat que j'appelle le délire néolibéral des décennies précédentes où l'on ne jurait que par la mondialisation heureuse, le village planétaire..., avec l'incroyable inconscience que cela pouvait représenter en matière de sécurité et de souveraineté pour chaque pays. Nous étions dans l'excès. Je dis souvent que l'un des points positifs de la pandémie, c'est qu'elle a permis d'ouvrir les yeux, de créer un électrochoc y compris chez les grands partisans du néolibéralisme et de la mondialisation.

Ce phénomène ne va pas tant influencer sur le niveau des échanges, que sur celui des investissements. Je pense que la tendance serait plutôt à une redistribution des chaînes de valeur vers des aires géographiques de proximité. Par exemple, pour l'Europe, cela peut être une recomposition, une redistribution des investissements vers la région euro-méditerranéenne. Donc, on ne peut pas parler de fin de mondialisation, car les échanges, qu'on le veuille ou non, devront continuer. Mais cela se fera certainement différemment avec de nouvelles modalités et des restructurations.

Comment le Maroc peut-il sortir de sa dépendance à la pluviométrie et assurer également sa sécurité alimentaire ?

La première chose est de revenir aux fondamentaux et à la réalité physique de la situation. Nous sommes globalement un pays semi-aride où, malheureusement, l'eau ne coule pas à flots, indépendamment de l'évolution météorologique des 30-40 dernières années.

Nous sommes en effet en situation de stress hydrique depuis longtemps et en passe d'arriver en situation de pénurie. La disponibilité des ressources en eau est de 620 m³ par tête alors que le niveau de pénurie est à 500 m³. Donc, il y a un vrai problème, quelle que soit l'évolution des choses.

L'autre facteur est évidemment agricole. Selon le HCP, l'agriculture représente 87 % de l'utilisation de l'eau disponible dans le pays. Mais, on constate que les choix liés aux politiques agricoles et aux politiques de l'eau qui ont été faits dans les années 60 sont restés les mêmes aujourd'hui, voire ont été accentués.

On a fait le choix d'un modèle agro-exportateur, sous les recommandations des organisations internationales, sans se préoccuper de l'impact que peut avoir un tel modèle sur les ressources en eau.

Depuis 60 ans, on perpétue ce dogme et on continue aujourd'hui à développer des cultures extrêmement consommatrices en eau et largement destinées à l'export : la pastèque qui est cultivée à Zagoura, région semi-aride, ou encore l'avocatier qui consomme des quantités phénoménales d'eau. Le Plan Maroc Vert a accentué les choses puisqu'il a accordé davantage de subventions à ces mêmes productions.

Les nappes phréatiques ont commencé à fondre et, quand se produit une sécheresse comme celle que nous connaissons actuellement, l'impact est encore plus grave que dans les années 80 puisque la demande n'est pas la même.

Le grand paradoxe est donc que nous avons développé les cultures d'exportation qui surconsomment l'eau et qui malheureusement n'arrivent pas à être exportées à hauteur de leur potentiel, car l'Union européenne est protectionniste et ultra-protectionniste, précisément envers les produits agricoles pour lesquels nous disposons d'un potentiel d'exportation important.



L'invité de Conjoncture

»»» D'un autre côté, nous avons négligé les cultures vivrières, les productions que consomment les Marocains, notamment les céréales, le blé, le maïs, mais aussi le sucre, les oléagineux... tous les produits de base qui sont précisément l'objet des spéculations internationales aujourd'hui.

Pour les oléagineux, le taux d'autosuffisance est de 2 %. Ainsi, 98 % de l'huile que l'on consomme est importée, dont une grande partie provient de Russie et d'Ukraine. En ce qui concerne le sucre, on importe 53 % de notre consommation. Pour le maïs, intrant pour la production de viande blanche, c'est la totalité de notre consommation qui est importée. Quant au blé, selon la récolte, on importe entre la moitié et les deux tiers de la consommation.

Nous avons des stocks de sécurité qui ne représentent même pas la moitié de ce qui est légalement exigé. Il faut bien comprendre que nous sommes installés dans cette situation de dépendance et que les choses ne vont pas se régler du jour au lendemain.

Globalement, nous sommes plus que jamais dépendants précisément des produits alimentaires de base qui sont justement l'objet de cette tension internationale, avec la possibilité de se retrouver demain, malgré la plus grande réserve de devises possible, en situation de ne pas pouvoir s'approvisionner.

Ce sont les faits : aujourd'hui encore nous sommes dans une économie agricole qui dépend de la pluie et du beau temps. Quoi que l'on en dise, cela se vérifie chaque année. L'année dernière, il a plu suffisamment et au bon moment. Nous avons eu ainsi une récolte de 103 millions de quintaux et cela a tiré le taux de croissance à 7,4 %. Cette année, il a plu tardivement et pas assez, nous allons donc produire près de 30 millions de quintaux, avec une croissance économique de moins de 2 %.

Qu'en est-il de la sécurité énergétique ?

Jusqu'à nouvel ordre, le Maroc n'est pas producteur d'hydrocarbures donc, nous sommes un pays dépendant. Jusqu'en 2015, nous avons connu des crises pétrolières et de fortes augmentations, mais deux choses nous permettaient toutefois de gérer le mieux possible de tels chocs.

Avec la Samir, nous disposions de capacités de stockage. De plus, la Samir, qui importait du brut, jouait un rôle d'amortisseur avec le marché international, que ce soit en termes de taille de marché, de prix...

Auparavant, en cas de besoin, nous pouvions nous approvisionner en brut auprès d'un pays arabe ami, ce qui n'est plus possible aujourd'hui.

Deuxièmement, nous disposions d'un système de régulation avec la caisse de compensation qui permettait de réduire un peu l'impact de la hausse des cours mondiaux sur le pouvoir d'achat et, plus globalement, sur l'économie. En 2015, nous avons cassé ces deux outils. On a en effet libéralisé un secteur largement oligopolistique en l'absence d'une instance de régulation (le Conseil de la Concurrence était gelé à ce moment-là) et après avoir mis en faille la Samir.

À partir de l'été 2014, les cours mondiaux ont commencé à diminuer mais chacun de nous a pu constater que cette baisse n'a pas été répercutée sur les prix à la pompe. En 2018, comme le Conseil de la Concurrence était toujours gelé, une commission parlementaire a fait un rapport qui, après enquête, a mis en évidence une entente des distributeurs sur les prix générant une rente, c'est-à-dire un surprofit lié à une position de domination du marché. Cette situation persiste à ce jour. Selon le Front national pour la sauvegarde de la Samir, qui a fait le calcul, ce surprofit s'élèverait au total à 45 milliards de dirhams.

Fin 2018, le Conseil de la Concurrence a été réactivé et a commencé à travailler sur le dossier des hydrocarbures. En juillet 2020, le Conseil a conclu à une entente avant d'être à nouveau gelé. Une commission a alors été constituée pour enquêter sur le traitement de ce dossier. Cette commission a produit huit mois après un rapport qui n'a jamais été publié. Elle a annoncé l'existence de dysfonctionnements dans la procédure, sans préciser lesquels. Aujourd'hui, en attendant la nouvelle loi relative à la concurrence, le Conseil de la Concurrence ne traite plus le dossier des hydrocarbures. La situation est ubuesque.

En résumé, aujourd'hui, il n'y a pas de capacité de stockage (imaginez si nous avions stocké 2 millions de tonnes il y a deux ans, lorsque le prix du baril de brut était tombé à moins de 20 dollars) et il n'y a pas non plus de mécanisme de régulation.

On s'est privés de tous les mécanismes pour affronter la crise et le résultat est là. *

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

SERVIR INFORMER ACCÉLÉRER PARTAGER

LA CFCIM, VOTRE PARTENAIRE BUSINESS !

CCI FRANCE INTERNATIONAL CCI International TEAM FRANCE



GRAND PRIX D'AFRIQUE

Marrakech
SAMEDI 21 MAI 2022



VIVONS LA COURSE



WWW.E-SOREC.MA
f Sorec Instagram Sorec

Mot de la Cheffe du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

Les Services économiques régionaux du Maghreb (SER de Alger, Rabat et Tunis/Tripoli) se sont réunis à Tunis du 11 au 13 avril 2022 avec les Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF). Cette première réunion en présentiel depuis deux ans, a été l'occasion, avec les CCEF, de partager analyses et retours

de terrain sur la situation économique post Covid et l'impact du conflit russo-ukrainien sur les économies du Maghreb, en particulier sur le plan de la croissance, de l'inflation, et des enjeux énergétiques et de sécurité alimentaire. Si la hausse du prix du baril est une opportunité pour l'Algérie et la Libye, c'est une charge supplémentaire pour les finances publiques marocaines et tunisiennes. Les quatre pays sont et seront concernés à moyen terme par les difficultés d'approvisionnement en céréales car tous sont, plus ou moins, dépendants de la Russie et de l'Ukraine. Des problématiques communes à la fois structurelles et conjoncturelles, telles que la fuite des cerveaux et le rôle des diasporas ont également été abordées. La participation aux échanges des équipes du Consulat général de Tunis, de l'office des migrations internationales, ainsi que d'entreprises directement impactées, ont enrichi les discussions. Enfin, ont été débattues les questions de la régionalisation des chaînes de valeur en Méditerranée qui représentent une opportunité, notamment pour le Maroc, à partir d'une présentation de Blanca Moreno, directrice du Centre d'intégration méditerranéen (CMI) du rapport sur « Les opportunités post-Covid-19 pour la croissance, les chaînes de valeur régionales et l'intégration méditerranéenne » publié en février 2022. ▸

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

1,1 %

Prévisions de croissance à la baisse pour le Maroc en 2022 selon le FMI et la Banque Mondiale

Le FMI et la Banque Mondiale ont dévoilé en avril leurs nouvelles prévisions de croissance pour les pays de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient. Ces derniers sont en effet confrontés, à des degrés variables, aux soubresauts de la conjoncture internationale liés à la guerre en Ukraine et à l'envolée des prix des matières premières. Alors que les pays exportateurs de pétrole pourraient bénéficier de cette dernière, les pays de la région dépourvus de telles ressources seront pénalisés par l'augmentation des cours des hydrocarbures qui s'ajoutera à celle des prix des matières premières agricoles. Le Maroc étant dans cette seconde catégorie, le FMI et la Banque Mondiale tablent désormais sur un taux de croissance de 1,1 % pour le Royaume en 2022 (contre respectivement 3,1 % et 3,2 % pour les estimations précédentes). En parallèle, les deux institutions ont revu en nette hausse leur prévision d'inflation, à 4 % pour la Banque Mondiale et 4,4 % pour le FMI. Ces prévisions s'avèrent néanmoins plus optimistes que celles de Bank Al Maghrib. La Banque centrale du Royaume table en effet sur un taux de croissance de 0,7 % et une hausse de l'inflation à 4,7 %.

▸ leo.mineur@dgtresor.gouv.fr

La Chronique économique

L'intégration « forward » du Maroc aux chaînes de valeur mondiales s'est d'abord faite vers l'Espagne

L'intégration accrue de l'économie marocaine aux chaînes de valeur (CV) mondiales observée depuis une vingtaine d'années se traduit notamment par un renforcement de ses « forward linkages » c'est-à-dire de ses liens avec l'étranger en aval de ses chaînes de production. La valeur ajoutée marocaine se retrouvant comme intrant dans les exportations de biens et services du reste du Monde est ainsi passée de 11,2 % des exportations marocaines en 1995 à 15,4 % en 2018. Ce renforcement ne s'est toutefois pas fait au bénéfice des CV françaises : la valeur ajoutée marocaine se retrouvant ensuite comme intrant dans les exportations françaises stagne depuis 20 ans, de 2,7 % des exportations marocaines en 1995 à 2,6 % en 2018. A contrario, la part de la valeur ajoutée marocaine dans les exportations espagnoles a plus que doublé

sur la même période, passant de 0,9 à 2,3 % des exportations marocaines. L'intégration accrue aux CV espagnoles est ainsi responsable du tiers du renforcement des « forward linkages » du Maroc sur la période 1995-2018. Par ailleurs, la contribution marocaine à la valeur ajoutée étrangère contenue dans nos exportations est de seulement 0,58 %, alors qu'elle est désormais de 0,89 % en Espagne. Autrement dit, le millier d'entreprises à capitaux majoritairement français installées au Maroc contribue marginalement à la compétitivité des entreprises implantées en France car elles ont d'abord réalisé au Maroc des investissements dits « horizontaux » dans des sites de production peu intégrés aux CV françaises.

▸ tarik.mouakil@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

La Journée Mondiale de la Propriété Intellectuelle célébrée au Maroc

Lancée en 2000 par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et célébrée le 26 avril de chaque année, la « Journée Mondiale de la Propriété Intellectuelle » vise à encourager l'utilisation du système de la propriété intellectuelle comme levier de développement technologique, économique et social.

Cette année était placée sous le signe de « La propriété intellectuelle et les jeunes : innover pour un avenir meilleur ». A cette occasion, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) a organisé un Forum de Haut Niveau présidé par Monsieur Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce.

En marge de ce forum, l'OMPIC a procédé à la signature de quatre conventions de partenariat : la première avec le Centre Régional d'Investissement (CRI) de la Région Casablanca-Settat, la seconde avec le Technopark, la troisième avec l'Organisation Professionnelle des Comptables Agréés (OPCA) et la quatrième avec la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM).

Les organisateurs du Forum ont également procédé au lancement de la caravane de la propriété industrielle au service de la créativité et de l'innovation, qui sillonnera les 12 régions du Maroc, du 26 avril au 28 juin. Enfin, cette rencontre a été clôturée par l'inauguration de l'espace de relation client de l'OMPIC visant à faciliter l'accès aux services de l'office.

francois.kayser@dgtrésor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Lancement du jumelage européen « Renforcement des capacités de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture »



Cérémonie de lancement du jumelage européen « Renforcement des capacités de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture » (13 avril 2022).

Le 13 avril a eu lieu au Département de la Pêche maritime, en présence du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, M. Mohamed Sadiki, de l'ambassadrice de l'Union européenne, Mme Patricia Llombert Cussac et de l'ambassadrice de France, Mme Hélène Le Gal, le lancement du jumelage de renforcement des capacités de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA). D'une durée de 8 mois (mars à octobre 2022) et géré par FranceAgriMer, établissement public national des produits de l'agriculture et de la mer, ce jumelage vise l'accompagnement des acteurs de la filière aquacole à travers trois composantes : l'accompagnement à l'amélioration de la biosécurité aquacole (élaboration d'un plan national de biosécurité du secteur), le renforcement des capacités et la bonne gestion des fermes aquacoles (renforcement de l'enseignement aquacole, travail en réseau professionnel et formation à la réglementation européenne), et le développement de la certification volontaire de la qualité des produits.

En 2015, un premier jumelage sur la thématique de l'aquaculture avait mobilisé une vingtaine d'experts français et permis d'étudier la faisabilité d'un projet d'écloserie industrielle, de hiérarchiser les thématiques prioritaires à prendre en compte pour le développement de l'aquaculture (sécurité juridique pour les investisseurs, incitations financières, formation initiale et continue, mise en réseau, labellisation, etc.) et d'organiser les premières rencontres professionnelles ostréicoles à Oualidia.

Le nouveau jumelage a démarré par une réunion d'animation plénière en visioconférence, suivie d'une première visite d'étude en France sur la façade méditerranéenne. Une seconde visite d'étude est programmée au mois de mai sur le littoral atlantique.

bertrand.wybrecht@dgtrésor.gouv.fr

Affaires à suivre



►►► **Solaire** : l'Agence marocaine de l'énergie durable (MASEN) a attribué, dans le cadre de la loi 13-09, la construction de plusieurs centrales photovoltaïques pour un total de 333 MW de capacité électrique installée répartie sur sept sites. Quatre opérateurs ont été retenus dans cette 1^{ère} phase du programme Noor PV II : Taqa Maroc (AE – 5 lots), Enel Green Power Maroc (ITA – 4 lots), AMEA Power (AE – 2 lots) et Voltalia Maroc (FR – 2 lots). L'attribution des lots s'est basée sur le plan d'intégration industrielle, le contenu local et la contribution au développement économique et social de la zone d'implantation des centrales proposés par chaque soumissionnaire ►►► **Gazoduc Nigéria-Maroc** : le Fonds de l'OPEP pour le développement international a octroyé à l'Office national des hydrocarbures et des mines (OHNYM) un financement de 14,3 M USD pour la réalisation de la 2^{ème} phase de l'Etude d'avant-projet détaillée du gazoduc reliant le Nigéria et le Maroc. La Banque islamique de développement (BID) cofinance cette étude, confiée au groupe australien Worley Parsons, à hauteur de 29,75 M USD. Des investisseurs auraient déjà marqué leur intérêt pour le financement de ce projet d'envergure ►►► **Identité numérique** : l'Agence de Développement du Digital, en partenariat avec la Direction Générale de la Sûreté Nationale, a lancé en avril le service d'identification et d'authentification des usagers des services numériques, basé sur la Carte Nationale d'Identité Electronique. Ce nouveau service, qui repose sur la plateforme « tiers de confiance national » de la DGSN, permet aux différents organismes issus des secteurs public et privé, de vérifier les identités des personnes physiques souhaitant accéder à des services en ligne.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur



Indicateurs économiques et financiers

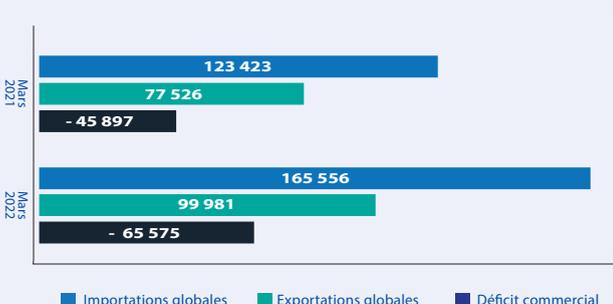
Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.

Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



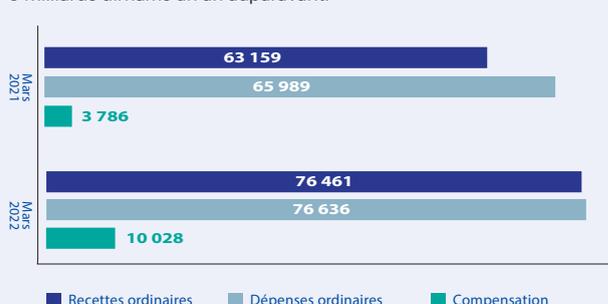
Balance commerciale

À fin mars 2022, le déficit commercial s'alourdit de 42,9% par rapport à la même période en 2021.



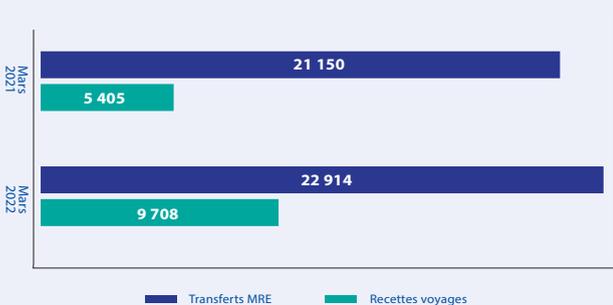
Finances publiques

À fin mars 2022, la situation des finances publiques fait ressortir un déficit budgétaire de 2,1 milliards de dirhams contre un déficit de 8 milliards dirhams un an auparavant.



Transferts des MRE & recettes voyages

Les recettes de voyage et les transferts des MRE ont respectivement enregistré des hausses de 80% et 8% à fin mars 2022.



Bourse de Casablanca

Au terme du mois d'avril 2022, le MASI a enregistré une hausse de 2,5%, portant sa performance depuis le début de l'année à -1,66%.



Inflation

Au titre du troisième mois de l'année 2022, l'inflation continue d'évoluer à un niveau élevé, s'établissant à 5,3% à fin mars, contre 3,6% à fin février 2022.

(en glissement annuel)



					Var %/pts
Échanges extérieurs	Importations globales (en mdh)	mars 21/	123 423	165 556	34,14%
	Exportations globales (en mdh)	mars 22	77 526	99 981	28,96%
	Déficit commercial		-45 897	-65 575	42,87%
	Taux de couverture (en %)		62,8%	60,4%	-242,22 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		21 150	22 914	8,34%
	Recettes voyages (en mdh)		5 405	9 708	79,61%
Monnaie et crédit	Agrégat M3 (en mdh)	mars 21/	1 486 470	1 580 271	6,31%
	Réserves Internationales Nettes (en mdh)	mars 22	305 117	332 673	9,03%
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		248 609	300 559	20,90%
	Créances sur l'économie (en mdh)		1 134 317	1 188 115	4,74%
	Dont Créances des AID (en mdh)		956 503	1 003 959	4,96%
	Crédit bancaire		950 358	989 687	4,14%
	Crédits immobiliers (en mdh)		285 162	292 870	2,70%
	Crédits à l'équipement (en mdh)		180 037	175 174	-2,70%
	Crédits à la consommation (en mdh)		54 869	56 199	2,42%
Prix	Indice des prix à la consommation (100=2006)	mars 21/			
	Indice des prix à la consommation	mars 22	1102,4	106,5	4,00%
	Produits alimentaires		100,7	107,1	6,36%
	Produits non-alimentaires		103,5	106,2	2,61%
	Taux de change (prix vente)				
	1 EURO	déc. 21/	10,5	10,5	0,16%
1 \$ US	avril 22	9,3	10,0	7,68%	
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt (en %) (52 semaines)	déc. 21/	1,56%	1,67%	11 Pb
	(2 ans)	avril 22	1,73%	1,83%	10
	(5 ans)		2,01%	2,22%	21
	(10 ans)		2,64%	2,53%	-11,0
Bourse Des valeurs	MASI (en points)	déc. 21/	13 358,32	13 136,65	-1,66%
	MSI20 (en points)	avril 22	1 085,71	1 064,51	-1,95%
Activités sectorielles					
Énergie	Energie totale appelée (GWH)	jan. 21/	3 209	3 323	3,55 %
	Consommation d'électricité (GWH)	jan. 22	2 469	2 506	1,50 %
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	mars 21/	21 924	23 429	6,86%
		mars 22			
Mines	Chiffre d'affaires à l'exportation de l'OCP (MDH)	mars 21/	13 435	24 541	82,66%
		mars 22			
Ports	Débarquements de la pêche côtière (mille tonnes)	jan. 21/	72	47	-34,72%
		jan. 22			
BTP	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	mars 21/	1 277	1 188	-6,97%
		mars 22			
Marché d'Automobile	Ventes automobiles au Maroc (en unités)	mars 21/	44 163	41 399	-6,26%
		mars 22			

Finances publiques

À fin mars 2022, la situation des finances publiques a fait ressortir un allègement de 73,3 % du déficit budgétaire ou 5,9 milliards de dirhams, par rapport à l'année précédente. Ce dernier s'établit ainsi à 2,1 milliards, contre 8 milliards de dirhams un an auparavant. Cette évolution inclut notamment un raffermissement des recettes ordinaires (+21,1 % ou +13,3 milliards de dirhams), plus important que celui des dépenses globales (+16,1 % ou +10,6 milliards de dirhams).

Crédit bancaire

À fin mars 2022, les crédits bancaires ont enregistré une progression de 4,1 % par rapport à la même période en 2021 pour atteindre 989,7 milliards de dirhams. Cette évolution a notamment concerné les crédits de trésorerie (+7,8 % ou 16,5 milliards de dirhams), les crédits à l'immobilier (+2,7 % ou 7,7 milliards de dirhams) et les crédits à la consommation (+2,4 % ou 1,3 milliard de dirhams). Les crédits à l'équipement ont quant à eux reculé de (-2,7 % ou -4,9 milliards de dirhams).

BTP

Les ventes de ciment ont connu une baisse significative de 7 % au cours des trois premiers mois de 2022. Les crédits immobiliers ont pour leur part enregistré une progression de 2,7 % à fin mars 2022 à 292,9 milliards de dirhams.

Bourse de Casablanca

Au terme du mois d'avril 2022, le MASI s'est établi à 13 136,65 points, affichant une performance annuelle de -1,66 %.

Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont respectivement été enregistrées par les secteurs suivants : Mines (+26,54 %), Chimie (+16,33 %) et Sociétés de placement immobilier (+12,86 %). Les performances négatives du mois ont concerné, en particulier, les secteurs Sociétés de portefeuilles (-9,56 %), Transport (-6,34 %) et Bâtiment et matériaux de construction (-5,9 %).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 685,0 milliards de dirhams, en légère baisse de 0,8 % par rapport à fin 2021.

La France, de plus en plus attractive pour les investisseurs internationaux

Le hub invest de Business France à Casablanca (rattaché à l'agence Business France en charge de l'internationalisation de l'économie française) a récemment dévoilé à l'occasion d'une conférence de presse un bilan de l'investissement international en France en 2021, une année record. Dans ce classement, le Maroc figure en bonne place: au top des 20 pays partenaires. Détails.



Selon le communiqué de Business France, en 2021, 1 607 projets d'investissement ont été recensés, soit une hausse de 32 % en un an. Ces projets ont permis la création ou le maintien de 45 008 emplois, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2020. Ainsi, toujours d'après le communiqué, « Le niveau atteint est historique, la France n'a jamais été aussi attractive qu'en 2021 ». Totalisant près de 300 projets, l'Allemagne devient, devant les États-Unis (247 projets), le premier pays investisseur en France. Les États-Unis demeurent toutefois les premiers en termes d'emplois (10 118 emplois contre 8 063 pour l'Allemagne). Le Royaume-Uni est, quant à lui, le 3^e pays investisseur en France avec 151 projets et 4 202 emplois créés. Cette dynamique est notamment soutenue par l'industrie : en 2021, 460 projets industriels étrangers (dont 83 % d'extension) ont été comptabilisés en France, un chiffre en hausse de 49 %.

Ces projets ont permis de créer ou de maintenir plus de 15 000 emplois en France. Selon le communiqué, cette évolution illustre le processus de réindustrialisation de l'économie française, engagée depuis plusieurs années.

Quant au Maroc, il se classe à la 17^e place des pays investisseurs en France. Il est le 1^{er} pays africain pour ce qui est du nombre d'emplois créés (259 emplois générés par 15 projets) mais, en revanche le 2^e en nombre de projets, derrière la Tunisie (15^e au classement général). Selon le communiqué, les projets marocains concernent essentiellement les secteurs des logiciels et des services aux entreprises et sont principalement implantés dans la région Paris-Ile de France (4 projets et 81 emplois créés sur trois ans), la région Normandie (3 projets et 51 emplois créés sur trois ans) et la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 projets et 27 emplois créés sur trois ans). *

L'Alliance des Patronats Francophones lancée à Tunis par les organisations de 27 pays

Réunis à Tunis le 29 mars dernier, les patronats de 27 pays francophones ont donné le coup d'envoi le d'une toute nouvelle Alliance des Patronats Francophones. Dotée d'une structure permanente installée à Paris, elle « aura pour mission d'accélérer les flux d'affaires entre entreprises francophones », selon un communiqué de presse du Medef. « Elle permettra également de coordonner l'action francophone des organisations professionnelles les plus représentatives de chaque pays et région francophones membres, d'établir des diagnostics partagés et de porter des propositions communes », indique le document. L'Alliance a été créée près de sept mois après la première Rencontre des Entrepreneurs Francophones (REF francophone), qui s'était tenue à Paris en marge de l'université d'été du Medef. Selon ce dernier, la nouvelle structure illustre la volonté des patronats de « bâtir une francophonie économique concrète autour des entreprises ». L'Alliance est présidée pour deux ans par le Président du Medef Geoffroy



Roux de Bézieux. Mehdi Tazi, Vice-Président Général de la CGEM, en est secrétaire général. Des groupes de travail ont été créés, en prévision notamment de la prochaine REF francophone qui se tiendra à Abidjan en octobre. *

Le FMI revoit ses perspectives de croissance mondiale à la baisse sous l'effet de la guerre en Ukraine

Après la reprise partielle qui a caractérisé l'année 2021, la croissance de l'économie mondiale devrait nettement marquer le pas cette année en raison notamment de la guerre en Ukraine. Le PIB mondial devrait donc augmenter de 3,6 % en 2022, selon les perspectives de l'économie mondiale publiées par le Fonds Monétaire International (FMI) à la mi-avril. La prévision précédente du FMI, publiée en octobre dernier, anticipait une croissance de 4,9 %. En 2021, l'économie mondiale a crû de 6,1 %. « Une récession bien supérieure à 10 % en Ukraine et une forte contraction de l'activité en Russie sont plus que probables, ainsi que des répercussions à l'échelle mondiale par l'intermédiaire des marchés des produits de base, des échanges commerciaux et du système financier », indique le FMI dans un



résumé des perspectives. L'institution s'attend également à une forte inflation provoquée là aussi par le conflit. En hausse par rapport aux niveaux prévus, elle devrait atteindre 5,7 % dans les pays avancés et 8,7 % dans les pays émergents et les pays en développement en 2022. « Ces prévisions présentent un degré d'incertitude exceptionnellement élevé, et les perspectives sont exposées à des risques principalement baissiers, liés par exemple à une possible aggravation du conflit, à une intensification des sanctions à l'encontre de la Russie, à un ralentissement

plus marqué que prévu en Chine à mesure que le variant Omicron met à l'épreuve la stratégie zéro Covid des autorités, et à une résurgence de la pandémie en cas d'apparition d'une nouvelle souche plus virulente », prévient le FMI. *

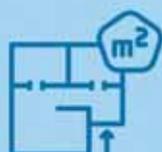


2022

19-26 Octobre

Düsseldorf - Allemagne

Votre contact :
Nadwa EL BAINE,
nelbaine@cfcim.org
(+212) 6 61 43 93 95



177 059 m²
d'exposition



224 116
visiteurs



3 300
exposants

ZOOM

22 Le secteur touristique voit le bout du tunnel

26 Entretien avec Abdelaziz Samim, Directeur Général de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH).

28 Enfin l'heure du tourisme durable?

30 Entretien avec Othman Cherif Alami, Président du Conseil régional du tourisme de Casablanca-Settat et Président du Groupe Investour.

Tourisme : après la crise, la nécessaire mutation



Très durement touché par la pandémie de Covid-19, le secteur marocain du tourisme peine à renouer avec la croissance et mise sur la saison estivale 2022 pour retrouver son rythme de 2019. Désastreuse pour toute la chaîne de valeur, en particulier pour les PME et les très petits acteurs, la crise a mis en lumière certains problèmes structurels antérieurs tels que la forte dépendance à la saisonnalité ou encore le manque de diversification des marchés émetteurs. Le Maroc dispose pourtant d'un large potentiel, souvent peu exploité, et il est très attendu en termes de tourisme durable, avec notamment le tourisme rural ou le tourisme culturel.

Dossier réalisé par Thomas Brun et coordonné par Nadia Kabbaj

Le secteur touristique voit le bout du tunnel

Après deux années catastrophiques, durant lesquelles la pandémie de Covid-19 a pratiquement réduit à néant l'activité touristique du pays, le secteur semble prêt à rebondir. Quelques semaines après la réouverture des frontières, les acteurs publics et privés espèrent un rapide retour à la normale et se projettent déjà vers une nouvelle stratégie sectorielle.



Jusqu'en février 2020, le tourisme était l'un des piliers de l'économie marocaine. Accueillant près de 13 millions de visiteurs internationaux en 2019, le secteur contribuait à hauteur de 7 % au PIB (11 % si l'on ajoute le tourisme national) et de 20 % aux exportations des biens et services. Il réalisait également plus de 78 milliards de dirhams de recettes en devises et employait 550 000 personnes, soit 5 % de la population

active du pays. Autant dire que la fermeture des frontières et le confinement, débutés en mars 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, ont provoqué un séisme dans le secteur.

Secteur le plus sinistré du Royaume

S'il est encore difficile de quantifier précisément les pertes financières, alors que les frontières ne sont rouvertes que depuis trois mois, quelques chiffres permettent néanmoins d'estimer

l'ampleur des dégâts. Ainsi, seuls 3,7 millions de personnes ont visité le Maroc en 2021, après avoir été 2,7 millions en 2020, soit une chute de 79 % par rapport à 2019. D'après l'Office des Changes, les recettes du tourisme se sont élevées à 34,3 milliards de dirhams en 2021, enregistrant une baisse de 6 % par rapport à 2020 et de 56,5 % par rapport à 2019. Selon le ministère du Tourisme, cela correspond à une perte globale de 90 milliards de dirhams de rentrées en devises. Plus largement, la Confédération Nationale du Tourisme (CNT) estime que le manque à gagner de l'industrie touristique se monte à 160 milliards de dirhams.

Au-delà des chiffres, ce sont tous les opérateurs qui ont été durement touchés au sein du secteur le plus sinistré du Royaume. Agences, hôtels, clubs, restaurants, transporteurs touristiques, loueurs de véhicules ou encore guides et entreprises de loisirs : beaucoup sont en grande difficulté ou ont tout simplement mis la clé sous la porte, faute de recettes et de visibilité depuis 2 ans. Ainsi, Othman Cherif Alami, Président du Conseil régional du tourisme de Casablanca-Settat, estime qu'il y a eu 30 % de fermetures définitives chez les très petites entreprises (lire l'entretien ci-après).

Des aides difficiles à obtenir

Dès le début du confinement, en mars 2020, et jusqu'à la fin de l'année 2021, différentes aides ont été mises en place pour soutenir le secteur. La plus emblématique est l'indemnité forfaitaire de 2 000 dirhams versée par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) aux salariés des entreprises en difficulté. Mais, comme l'explique Abdelaziz Samim, Directeur Général de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH), son obtention n'était pas évidente, puisque la condition pour en bénéficier était que les entreprises conservent 80 % de leurs effectifs d'avant la crise (lire l'entretien). Or, avec une activité à l'arrêt et sans visibilité, il était difficile de conserver les collaborateurs, qui, par ailleurs, étaient tentés de changer de domaine pour subvenir à leurs besoins. Quant aux autres aides, reposant notamment sur des reports de charges et des crédits garantis par l'État, « elles n'ont pas pu bénéficier à toute la chaîne de valeur », souligne Othman Cherif Alami.

Plan d'urgence du ministère

En janvier dernier, alors que les frontières du Maroc étaient à nouveau fermées et que les opérateurs s'apprêtaient à boucler une 2^e année catastrophique, le ministère du Tourisme a annoncé un plan d'urgence de 2 milliards de dirhams. Celui-ci s'articule autour de cinq mesures phares : le prolongement de l'indemnité forfaitaire de



Agences, hôtels, clubs, restaurants, transporteurs touristiques, loueurs de véhicules ou encore guides et entreprises de loisirs : beaucoup sont en grande difficulté ou ont tout simplement mis la clé sous la porte, faute de recettes et de visibilité depuis 2 ans.

la CNSS pour le premier trimestre 2022, le report des charges sociales pendant 6 mois, l'établissement d'un moratoire relatif aux échéances bancaires sur une durée pouvant aller jusqu'à un an (pour les hôteliers et transporteurs touristiques), la prise en charge par l'État de la taxe professionnelle due par les hôteliers en 2020 et 2021, et, enfin, l'octroi d'une subvention de l'État au secteur de l'hôtellerie pour un montant global d'un milliard de dirhams. Selon Abdelaziz Samim, cette dernière aide est fondamentale pour permettre aux établissements d'hébergement de préparer le retour des touristes dans les meilleures conditions après avoir connu parfois deux ans de fermeture.

Une reprise encourageante

Mais la véritable mesure attendue par tous les acteurs pour sauver le secteur était la réouverture des frontières. Et c'est chose faite depuis le 7 février 2022. Dès lors, tous les regards se sont tournés vers les touristes internationaux et les compagnies aériennes, que l'on craignait méfiants après les fermetures soudaines connues ces deux dernières années. Mais il n'en est rien, et tous semblent répondre présents. Ainsi, Pierre-Marie Couprie, créateur de desert-maroc.com, observe que la fréquentation de son site au premier trimestre 2022 est revenue au même niveau qu'avant la crise. Il a même constaté à partir du 10 février une hausse de 18 % par rapport à 2019, qui était pourtant une année record pour le portail. L'intérêt des touristes s'est rapidement propagé aux compagnies aériennes, avec un taux de récupération de 50 % par rapport aux vols de 2019 durant les deux premières semaines de réouverture. Depuis, le rythme progresse peu à peu et plusieurs compagnies, telles que Transavia, Ryanair ou Easyjet, ont même prévu d'augmenter leurs capacités par rapport à 2019.



»»» Seul bémol, l'exigence d'un test PCR de moins de 48 heures en plus d'un pass vaccinal constitue un frein pour les arrivées de touristes. Ceux-ci peuvent en effet se tourner vers d'autres destinations qui nécessitent uniquement l'un des deux documents. Pour Othman Cherif Alami, cette contrainte freine près d'un client sur deux et explique, en partie, que 40 % des hébergements de Marrakech étaient vides durant les dernières vacances internationales. Un assouplissement des conditions d'entrée sur le territoire est donc vivement attendu par les opérateurs, car bien des réservations de l'été en dépendent.

Des perspectives prometteuses

En attendant, l'Office National des Aéroports (ONDA) indique dans son dernier communiqué que l'année 2022 se présente « sous de très bons auspices », avec un taux moyen prévisionnel de récupération de 75 % par rapport à 2019. En outre, l'Office annonce que la saison d'été sera marquée par la création de 48 nouvelles lignes, dont 2 à Casablanca, 12 à Marrakech et 11 à Agadir. De son côté, Royal Air Maroc a déclaré renforcer son programme de vols pour les prochains mois afin d'accompagner la reprise du trafic. Ainsi, la compagnie nationale proposera 6 millions de sièges sur 80 liaisons aériennes, couvrant alors 90 % de son réseau de 2019.

Si la prudence reste de mise, eu égard au caractère imprévisible de la pandémie, les différents acteurs estiment que le Royaume pourrait de nouveau atteindre les 13 millions de visiteurs en 2023, avant de les dépasser en 2024.

Le ministère et l'ONMT sur tous les fronts

Pour y parvenir, le ministère et l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) ne ménagent pas leurs efforts. Durant ces derniers mois, le Maroc a par exemple conclu plus d'une trentaine d'accords internationaux pour attirer toujours plus de touristes étrangers. Des pays comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, mais aussi Israël, ont ainsi été particulièrement visés. De même, au niveau national, l'ONMT a signé une convention de partenariat avec la CNT pour dynamiser le secteur. Cette initiative permettra notamment « la création de deux Task Forces visant à renforcer la présence de la destination Maroc auprès des prescripteurs de voyages internationaux », déclare la Confédération.

Enfin, la communication est également très présente dans la démarche du ministère. Après avoir lancé la marque « Ntla9awfbladna » en 2020, pour promouvoir le tourisme interne, et la marque « Tourism in Action » dédiée au B2B en 2021, l'ONMT vient de dévoiler, en avril 2022, une vaste campagne internationale. Intitulée « Maroc, Terre de Lumière », la nouvelle marque du tourisme marocain a pour objectif



de « positionner le Maroc parmi les destinations touristiques mondiales les plus convoitées et à renforcer son image tendance, surtout auprès des nouvelles générations de voyageurs », précise l'Office.

Lancée simultanément dans 19 pays, cette nouvelle campagne se décline sur de nombreux supports et apparaît dans des lieux prestigieux tels que Times Square à New York, Piccadilly Circus à Londres, ou encore la Plaza del Callao à Madrid, mais aussi sur les taxis londoniens, les bus français et les tramways italiens.

Des difficultés antérieures à la pandémie

Au-delà des prochaines années, qui devraient marquer un retour au niveau de 2019 grâce à l'arrivée de 13 millions de touristes, se pose la question d'une nouvelle stratégie pour le tourisme marocain. En effet, si le secteur progressait régulièrement avant la pandémie, il était encore très loin des objectifs fixés par la Vision 2020, et notamment des 20 millions de touristes annuels. Il s'agit là d'un des constats réalisés par le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) dans son rapport intitulé « Le tourisme, levier de développement durable et d'intégration - Pour une nouvelle stratégie nationale du tourisme », publié en décembre 2020. Il indique également que « le rapport économique et financier, qui accompagne la Loi de Finances 2020, explicite l'existence d'un écart non négligeable par rapport aux ambitions initiales de la Vision 2020, à la fois en lien avec la capacité hôtelière limitée, le problème de gouvernance, principalement à l'échelle territoriale, et la persistance de l'informel qui affecte la qualité de l'offre touristique nationale ».

Par ailleurs, le CESE relève d'autres difficultés pour le secteur telles que la « problématique de la triple concentration » : concentration géographique de 60 % de l'activité à Marrakech et Agadir, concentration en termes de pays émetteurs, 52 % des touristes venant de France ou d'Espagne, et, enfin, concentration au niveau de la saisonnalité des nuitées touristiques qui entraîne de l'instabilité économique. Dans son rapport, le Conseil constate également des défaillances majeures dans le pilotage stratégique du secteur, une compétitivité insuffisante, un dispositif de promotion et de commercialisation dépassé, un capital humain peu qualifié, ou encore un manque de durabilité du point de vue opérationnel.

Une nouvelle stratégie attendue

Afin de répondre à ces nouveaux enjeux, le CESE a rencontré les principaux acteurs du secteur et émis différentes recommandations.

Il propose ainsi d'élaborer une nouvelle stratégie sectorielle, avec « l'ambition de promouvoir un tourisme durable qui renforce la résilience de l'économie nationale face aux risques économiques, financiers, environnementaux et sanitaires ; intègre la population locale, principalement les femmes et les jeunes dans la création de la richesse et de l'emploi décent ; et améliore le positionnement touristique des régions et des destinations à l'échelle nationale et internationale ». Pour ce faire, en plus de mettre en place une gouvernance intégrée de la stratégie, le CESE préconise de développer un tourisme durable et responsable, de favoriser le tourisme national, de renforcer la digitalisation du secteur, de former le capital humain et d'opter pour la territorialisation comme cadre de la mise en œuvre de la stratégie.

Si le secteur du tourisme progressait régulièrement avant la pandémie, atteignant même 13 millions de touristes en 2019, il reste encore très loin de l'objectif annuel de 20 millions fixé par la Vision 2020.

Le tourisme interne plébiscité

Parmi ces axes, celui du tourisme national a particulièrement été évoqué durant la pandémie. En effet, tandis que les frontières du Royaume ont longuement été fermées, c'est vers les résidents que se sont tournés les opérateurs pour espérer compenser en partie leurs pertes. La Direction des Études et des Prévisions Financières (DEPF) du Ministère de l'Économie et des Finances y a d'ailleurs consacré un policy brief en février dernier : « Potentiel du tourisme interne en tant que levier de relance post covid-19 ». D'après le document, « malgré les incertitudes et les mesures sanitaires restrictives différenciées au niveau territorial, le tourisme interne a joué un rôle d'amortisseur durant la crise du Covid-19 ». Pourtant, « son potentiel demeure inexploité au regard de son importance à l'international ». Aussi, la DEPF recommande notamment de mobiliser les acteurs publics et privés pour développer des offres plus adaptées aux ménages marocains, tout en soutenant leur pouvoir d'achat, car leur accessibilité au tourisme est très inégale. Là encore, la Vision 2020, et son plan Biladi censé créer une offre d'hébergement répondant aux besoins des nationaux, est citée pour son manque de résultats.

La nécessité de tirer collectivement les leçons des précédentes stratégies, 2020 comme 2010 (puisque cela n'a jamais été fait), apparaît comme une étape incontournable pour envisager une nouvelle approche, susceptible de développer rapidement le secteur touristique une fois la page de la pandémie tournée. C'est donc dès à présent que tous les acteurs doivent se concerter pour dessiner le tourisme marocain de demain. *

► Thomas Brun

« Nous sortons de deux années catastrophiques »

Entretien avec Abdelaziz Samim, Directeur Général de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH).



Conjoncture: De mars 2020 à février 2022, le tourisme a très souvent été à l'arrêt : comment les hôtels ont-ils vécu cette période ?

Abdelaziz Samim: Nous sortons de deux années catastrophiques. Notre secteur avait déjà connu des crises, mais celle liée au Covid-19 a été d'une ampleur, et d'une durée, totalement inédite. Il faut se souvenir qu'en mars 2020 nous démarrions tout juste la saison lorsque tout s'est arrêté et que, depuis, l'activité n'a jamais repris normalement. En dehors de l'accompagnement des touristes, qui attendaient des vols spéciaux pour rentrer dans leur pays, et de la contribution à la gestion des malades pour soulager les hôpitaux, l'activité est tombée à zéro du jour au lendemain pour l'ensemble de notre secteur. Ensuite, nous avons connu de longues périodes de fermeture des frontières, mais aussi d'interdiction de déplacement à l'intérieur du territoire qui ont très durement touché les hôtels. Sans clients, mais avec des charges à payer, la situation était intenable.

Quelles solutions ont permis aux établissements et à leurs employés de survivre ?

Dès mars 2020, les indemnités forfaitaires de 2 000 dirhams par mois, prévues par le gouvernement, ont permis à certains hôtels de tenir. Mais les conditions étaient strictes : il fallait maintenir 80 % du personnel employé avant la crise, en février 2020, et enregistrer une baisse d'activité d'au moins 50 %. En l'absence de clients et de visibilité quant à la durée de la crise, beaucoup d'établissements ne pouvaient pas maintenir leurs effectifs et n'ont donc pas pu bénéficier longtemps de ce soutien. Dans ce contexte, la FNIH s'est fortement mobilisée et a veillé à ce que le maximum de personnes en difficulté soit intégré dans les dispositifs d'aides. C'est ainsi que des solutions ont été trouvées pour les intérimaires, mais aussi pour des travailleurs du secteur qui n'étaient pas en activité juste avant le début de la crise pour différentes raisons (accident, maladie, maternité...). Nous avons ainsi fait le maximum pour maintenir les emplois dans ce contexte dramatique.

Combien de temps ont duré ces aides ?

Ces aides à l'emploi ont d'abord duré jusqu'en juin 2021, puis ont été suspendues alors même que beaucoup d'hôtels étaient toujours en grande difficulté, l'activité ayant seulement un peu repris dans les stations estivales. Ce fut donc à nouveau une période très difficile pour le secteur. Ensuite, fin 2021, il a été décidé de remettre en place l'indemnité forfaitaire de septembre à décembre, car les frontières ont de nouveau été fermées. Enfin, en janvier 2022, ces indemnités ont encore une fois été prolongées pour le premier trimestre, dans le cadre du plan d'urgence lancé par le Ministère du Tourisme.

Qu'en est-il des autres aides et où en est-on aujourd'hui ?

En plus du prolongement des indemnités forfaitaires, ce plan d'urgence prévoit quatre autres mesures : le report de six mois des charges sociales, l'établissement d'un moratoire sur les échéances bancaires pour les hôteliers et le transport touristique, la prise en charge de la taxe professionnelle due par les hôteliers en 2021 et 2022 et, enfin, une subvention d'un milliard de dirhams pour remettre à niveau les établissements d'hébergement. Cette dernière mesure est particulièrement importante, car, après deux années de fermeture ou d'activité très réduite, les établissements d'hébergement — outils de production — ont besoin d'être rénovés afin d'offrir à leur clientèle une prestation de qualité.

Justement, comment fonctionne cette subvention ?

Les Établissements d'Hébergement Touristique (EHT) souhaitant bénéficier de ce soutien ont pu répondre à un appel à manifestations d'intérêt, lancé en février dernier par la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT). Les entreprises sélectionnées pourront ainsi se voir octroyer une subvention visant à améliorer la qualité de l'offre et des services à hauteur de 10 % maximum de leur chiffre d'affaires réalisé en 2019 et plafonnée à 10 millions de dirhams.

Où en est-on actuellement, et quand seront versées les premières subventions ?

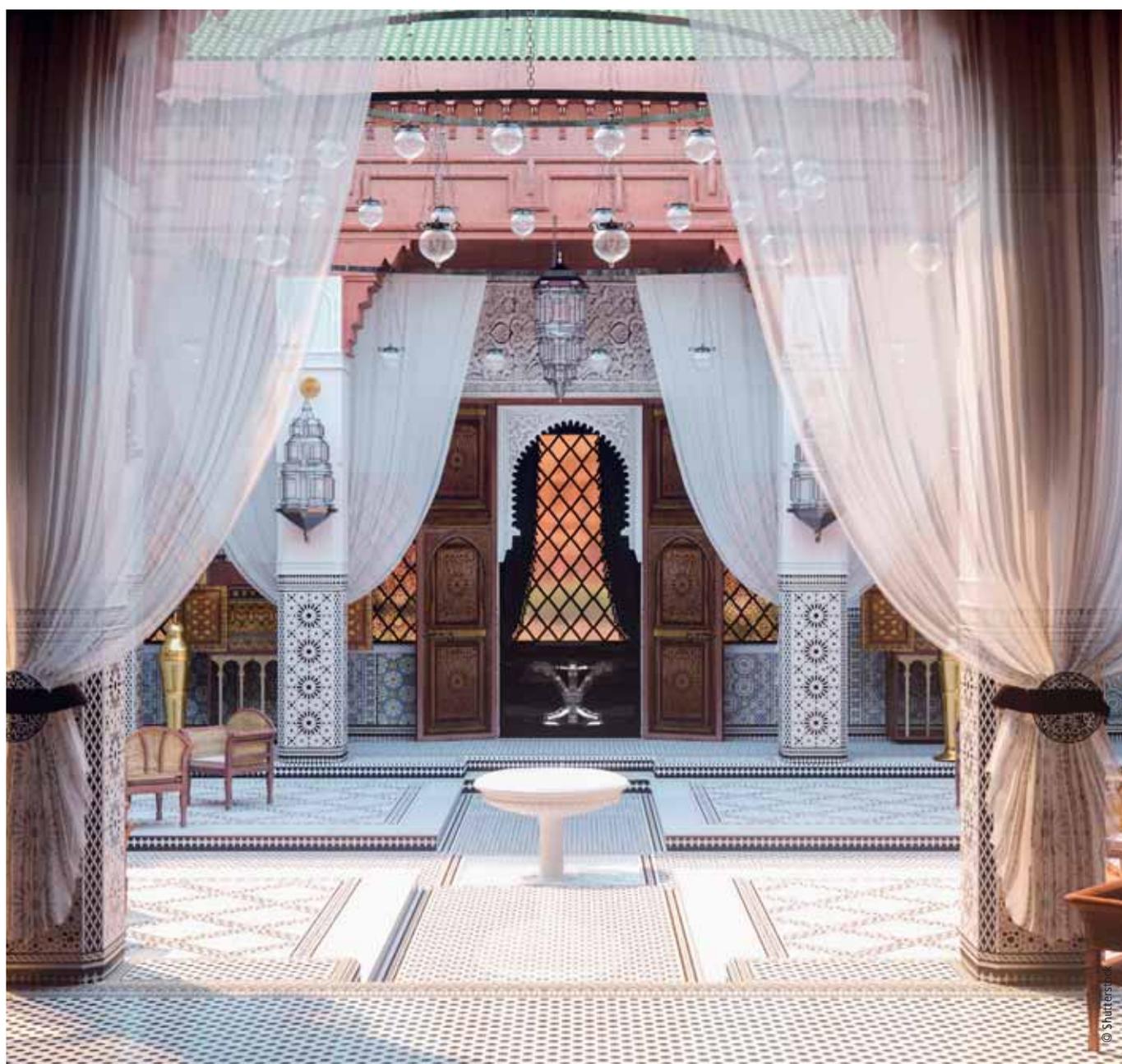
Les représentants de la profession travaillent en étroite collaboration avec le Ministère du Tourisme et la SMIT, dans le cadre des conventions signées, pour accompagner les différentes entreprises du secteur. Nous les avons notamment aidés à déposer leurs demandes de subvention sur la plateforme de la SMIT jusqu'au 15 avril. À présent*, les comités techniques locaux se réunissent pour classer les demandes en fonction des différents critères prévus. D'ici quelques jours, les subventions commenceront donc à être versées aux établissements concernés.

Au-delà de ce soutien, comment percevez-vous la reprise d'activité ?

Actuellement, tous les efforts sont déployés afin de relancer le secteur et accueillir les touristes. Tout le monde est mobilisé pour cela : les professionnels, le département du tourisme, la RAM, ainsi que l'ONMT. Ce dernier a d'ailleurs fait un travail remarquable de promotion aussi bien à l'international que pour le marché interne.*

* Entretien réalisé le 25 avril 2022

► Propos recueillis par Thomas Brun



Enfin l'heure du tourisme durable ?

La pandémie de Covid-19, qui frappe le secteur touristique depuis 2 ans, réaffirme la nécessité de développer un tourisme prenant en compte les enjeux de développement durable. Cette approche, très présente dans la Vision 2020, est pourtant rarement mise en œuvre sur le terrain où elle pourrait constituer un réel atout, notamment avec le tourisme culturel.



La prise en considération croissante des enjeux de développement durable durant les dernières décennies n'est pas sans effet sur le tourisme. En effet, ce secteur est régulièrement pointé du doigt à travers le monde pour ses impacts sociaux, économiques et environnementaux, alors qu'il pourrait représenter un véritable levier de développement pour les territoires. Le tourisme durable, qui consiste à adopter des pratiques responsables, a ainsi été évoqué très tôt au Maroc.

Une Vision 2020 peu opérationnelle

Abdelilah Lahchimi, consultant international en tourisme, artisanat, économie sociale et dévelop-

pement durable, rappelle que « dès la Vision 2010, lancée en 2001, cette approche était présente, avec différentes actions telles que la Charte marocaine du tourisme responsable, créée en 2006 ». Puis, dans la Vision 2020, lancée en 2010, le tourisme durable devient un véritable chantier structurant, considéré de manière transverse avec les autres projets. « À cette époque, le Maroc était très actif sur la scène internationale, en pointe sur toutes ces thématiques », explique le consultant. Différentes initiatives encouragent alors les acteurs à s'engager dans cette voie : nouvelle charte, mise en place des Trophées Maroc du Tourisme Durable, lancement de la Journée marocaine du tourisme durable, intégration de la durabilité dans les référentiels juridiques et normatifs...

Mais, sur le terrain, très peu de projets se concrétisent et les initiatives finissent par s'estomper. « Il manquait probablement un véritable ancrage sur le terrain pour mieux accompagner le changement opérationnel, notamment dans les petites structures », suppose Abdelilah Lahchimi.

Les recommandations du CESE

Dans le rapport « Le tourisme, levier de développement durable et d'intégration », publié en décembre 2020, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) va plus loin et indique que « la marginalisation des dimensions sociales dans les objectifs des deux visions du tourisme et la non-opérationnalisation de la charte marocaine du tourisme durable figurent parmi les constats les plus alarmants selon les acteurs auditionnés ». Pour le CESE, le tourisme durable et responsable doit ainsi constituer l'un des principaux axes de la prochaine stratégie sectorielle. Selon le Conseil, elle devra inclure plusieurs priorités : rendre plus opérationnelle la charte marocaine du tourisme durable, « investir dans le développement des standards de la durabilité et de la responsabilité sociale dans tous les domaines (droits humains, transport, économie, etc.) et pour l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur principalement les petits opérateurs », promouvoir les investissements durables grâce au système fiscal, édicter des normes réglementaires alignées avec la concurrence internationale, ou encore favoriser un « Tourisme 365 jours » pour équilibrer l'activité sur l'ensemble de l'année.

Soutenir le tourisme rural

Parmi les pistes à explorer afin d'améliorer cette saisonnalité, le CESE évoque notamment des niches telles que le tourisme médical, le tourisme de bien-être ou le tourisme adapté aux seniors, mais aussi des approches fondamentales pour le pays comme le tourisme culturel et le tourisme rural. Ce dernier, durement touché par la pandémie, gagnerait à être mis en avant, selon Fahd Ghaidi, fondateur du site legrandsouk.ma : « nous avons lancé Le Grand Souk au début de la crise de Covid-19 pour soutenir, notamment, les petits acteurs touristiques, en voulant démontrer qu'un autre tourisme est possible, en dehors des grands groupes internationaux ». D'après lui, le tourisme local et solidaire a une vraie carte à jouer dans un contexte toujours difficile : « nous estimons qu'il y a aujourd'hui une plus grande prise de conscience des consommateurs, qui se tournent davantage vers les opérateurs locaux. Il existe une place pour un tourisme éthique, respectueux de l'environnement et de la culture des populations locales, mais aussi plus équitable ».

Bien qu'il dispose d'un vaste patrimoine historique et culturel, le Maroc ne bénéficie pas réellement de retombées touristiques à ce niveau.

Les promesses du tourisme culturel

D'après le CESE, en ce qui concerne le tourisme culturel, « les pouvoirs publics ont mobilisé des efforts significatifs pour la mise en valeur du patrimoine, notamment à travers le programme de mise à niveau des médinas. Toutefois, les autres composantes n'ont pas encore bénéficié des mêmes moyens, particulièrement les sites et monuments historiques. Il faut souligner également l'absence de mécanismes permettant d'orienter, de stimuler et d'accompagner les initiatives privées locales, notamment pour le développement des projets d'animation et du tourisme social ».

De son côté, le professeur Hassan Faouzi, géographe-sociologue, estime qu'il existe un immense potentiel au Maroc pour le tourisme culturel : « tant au niveau du patrimoine matériel qu'au niveau du patrimoine immatériel, le Royaume dispose dans chaque région de richesses sous-estimées qui pourraient donner lieu à de nombreuses offres touristiques ». Il cite notamment les biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, tout comme les patrimoines culturels immatériels que l'organisation reconnaît également comme autant d'opportunités.

Malheureusement, d'après lui, le Maroc n'en profite pas vraiment : « prenons par exemple le Moussem de Tan-Tan, qui reste méconnu et peu exploité, alors qu'il pourrait attirer de nombreux touristes ». Pourtant, le tourisme culturel fonctionne parfaitement quand il est bien organisé : « depuis la normalisation des relations avec Israël, nous observons un engouement pour le patrimoine juif, avec ses anciens cimetières, les mellahs... ». Plus généralement, selon lui, de nombreux touristes sont en recherche d'authenticité, demande à laquelle le Maroc pourrait mieux répondre. « il faudrait que les acteurs publics se mobilisent pour passer des discours aux actes, en encourageant les initiatives locales de mise en valeur du patrimoine, car, jusqu'à présent, il y a peu de soutien sur le terrain. On a le sentiment qu'on privilégie toujours le tourisme de masse, qui pourtant séduit moins », explique-t-il.

Pour Abdelilah Lahchimi, c'est également du côté de la gouvernance que le tourisme durable pourra progresser. En incitant par exemple les régions à prendre en main leur propre stratégie touristique, avec éventuellement la création de SDL (Société de Développement Local), il est probable que les réponses apportées localement seront meilleures. *

► Thomas Brun

« Nous estimons que 30 % des TPME du secteur ont fermé définitivement durant la crise »



Entretien avec Othman Cherif Alami, Président du Conseil régional du tourisme de Casablanca-Settat et Président du Groupe Investour.

Conjoncture : Comment le secteur touristique a-t-il traversé ces deux dernières années, marquées par une activité extrêmement faible en raison de la pandémie ?

Othman Cherif Alami: xPendant deux ans, en l'absence de chiffre d'affaires, les acteurs ont composé avec les différentes aides. Les indemnités forfaitaires de 2 000 dirhams étaient bienvenues, tout comme les reports des échéances fiscales et sociales, indispensables pour la survie des entreprises. Quant aux crédits Relance et Oxygène, ils ont été utilisés, mais malheureusement pas par toute la chaîne de valeur : beaucoup d'entreprises n'y ont pas eu accès et sont aujourd'hui en grande difficulté, notamment de très petites entreprises (TPME), voire de PME.

Il faudrait d'ailleurs faire un bilan : nous estimons que 30 % des TPME (petits hôtels, restaurants, riads, bivouacs, transporteurs touristiques, loueurs de véhicules...) du secteur ont définitivement fermé pendant la période et elles vont beaucoup manquer lorsque l'activité reprendra normalement. Nous risquons d'avoir des ruptures dans la chaîne de valeur. »

Les nouvelles aides annoncées sont-elles suffisantes ?

Compte tenu de la situation depuis deux ans et de l'importance du secteur touristique au Maroc, qui fait également fonctionner de nombreux autres secteurs, ces aides sont insuffisantes. Nous parlons tout de même d'une industrie qui attire chaque année près de 80 milliards de devises. Donc les deux milliards de subventions annoncés semblent assez faibles. Mais nous ne baissons pas les bras et continuons à chercher des solutions pour obtenir des financements et soutenir le secteur.

Les pouvoirs publics, et notamment l'ONMT, multiplient les initiatives pour relancer l'activité : quel regard portez-vous sur ces actions ?

Après deux années de pandémie très difficiles pour le secteur, l'ONMT est parfaitement dans son rôle pour reconstruire des ponts avec les marchés émetteurs, notamment en Europe, et amorcer une nouvelle dynamique. La reconduction des contrats de co-marketing avec les grandes compagnies aériennes est de très bon augure et démontre la confiance des professionnels pour la reprise du tourisme marocain.

Que manque-t-il encore pour accélérer cette reprise ?

Aujourd'hui*, nous souhaiterions une simplification des mesures sanitaires pour entrer au Maroc : soit un test PCR, soit un pass vaccinal, comme ce qui vient d'être décidé pour le transport maritime. Car demander les deux à la fois est très contraignant pour les voyageurs : cela représente une complication logistique pour réaliser les tests, un surcoût de 60 à 90 euros par personne et un risque supplémentaire d'annulation. Nous estimons que ce dispositif freine de 30 à 40 % l'arrivée de touristes.

Cette augmentation permettrait à de nombreux établissements de passer un cap et de faire à nouveau appel au personnel intérimaire, qui n'est pas encore vraiment sollicité pour le moment. N'oublions pas que ces derniers peuvent représenter 50 % des employés lorsque l'activité est élevée. »

Au-delà de cette reprise, comment renforcer le tourisme pour les prochaines années ?

« Il faut continuer à investir dans cette grande industrie, pourvoyeuse d'emplois, de devises et de beaucoup de valeur ajoutée. Après les Visions 2010 et 2020, quoiqu'on puisse en dire en

termes de bilan, nous étions à 13 millions de passagers en 2019, soit le premier pays d'Afrique. Il est donc important de reprendre cette dynamique en augmentant le budget de l'ONMT pour les trois prochaines années, en attendant de relancer complètement le secteur.

De plus, nous avons besoin d'une nouvelle stratégie pour la compétitivité du tourisme marocain, avec par exemple une fiscalité revue, des abattements, une TVA plus basse... car nous devons arriver à compenser les pertes drastiques des deux dernières années.

Par la suite, nous devons construire une nouvelle vision du secteur, avec une dimension régionale beaucoup plus forte cette fois-ci. Les territoires doivent prendre le leadership à travers la régionalisation avancée. C'est un nouveau modèle de développement touristique à bâtir. Nous devons faire le bilan des vingt dernières années, car cela n'a jamais été fait, pour analyser le positif comme le négatif, en vue de provoquer une rupture qui amènera une nouvelle dynamique créatrice d'emplois. »

Vous présidez le Conseil Régional du Tourisme de Casablanca-Settat : quelles sont les pistes pour améliorer et diversifier l'offre dans cette région ?

Ce territoire touristique possède bien des atouts et nous menons son développement avec beaucoup d'enthousiasme ! Il existe des opportunités en termes de tourisme d'affaires et de tourisme de loisirs, mais aussi de tourisme rural. Par exemple, notre Région dispose de huit barrages, de 250 km de côtes balnéaires entre Oualidia et Bouznika, des forêts de Benslimane et Bouskoura.... Quant à Casablanca, après dix années de grands travaux, elle retrouve un certain attrait. Les projets y sont nombreux, notamment pour le tourisme d'affaires, avec entre autres un palais des congrès. Nous pouvons en refaire une ville internationale incontournable !



« Nous avons besoin d'une nouvelle stratégie pour la compétitivité du tourisme marocain, avec par exemple une fiscalité revue, des abattements, une TVA plus basse... car nous devons arriver à compenser les pertes drastiques des deux dernières années. »

La situation est encore difficile pour les entreprises du secteur : comment Investour appréhende-t-elle cette période ?**

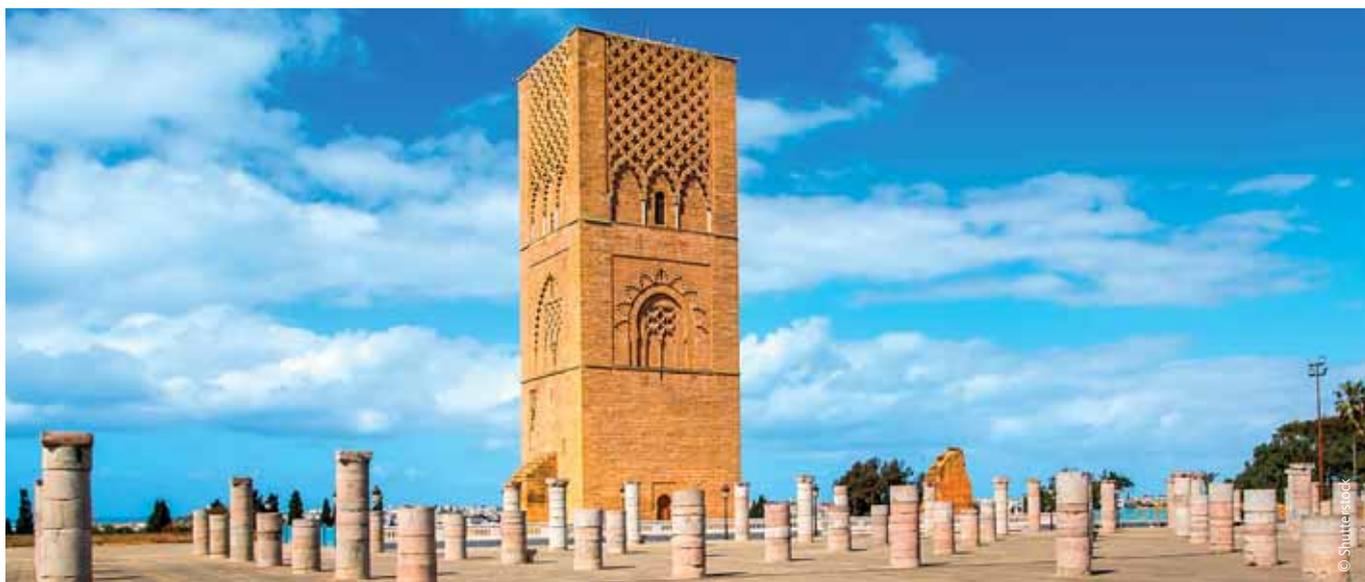
Notre groupe a fait preuve de beaucoup de résilience pendant la pandémie et nous avons pu résister à la crise. À présent, nous devons rembourser les crédits contractés durant cette période, mais nous espérons tout de même de nouveau investir à partir de 2023.

En ce qui concerne notre stratégie, nous poursuivons notre transformation digitale et la plaçons au cœur de notre démarche. Nous sommes par exemple très fiers de la société Fractalite, dont les ingénieurs marocains ont développé une plateforme internationale de réservations très performante, connectée à tous les segments de l'industrie touristique et utilisée par de grands opérateurs européens, africains et bientôt asiatiques. *

*interview réalisée le 19 avril 2022

**Investour Holding : Atlas Voyages, Valeria Resort Club, Atlas Rider, Fractalite et We MICE you.

► Propos recueillis par Thomas Brun



SAVE THE DATE

Mission Collective Filière Équine

18 - 20 octobre 2022

El Jadida - Maroc



**Réunion
d'information**



**Rencontre avec
les donneurs d'ordre**



**Programmes
de rendez-vous**

Votre contact :
Nadia DAHBI
ndahbi@cfcim.org
+212 (0) 522 43 96 07

Regards d'experts

Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.

Vous aussi, rejoignez la communauté des experts de Conjoncture !

Vous êtes adhérent et vous disposez d'une expertise ou d'un savoir-faire reconnu ?

La rubrique « Regards d'experts » vous offre la possibilité de publier vos contributions.



Les contributions à la rubrique « Regards d'experts » sont soumises à l'approbation du Comité de Rédaction de Conjoncture et peuvent faire l'objet d'une adaptation rédactionnelle. Sont exclus les contenus publicitaires et/ou à caractère promotionnel.

Contact : conjoncture@cfcim.org

- **ESG : Les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), nouveaux critères d'évaluation des entreprises**

Les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), nouveaux critères d'évaluation des entreprises

Les sujets liés à l'environnement, aux enjeux sociaux ou de gouvernance sont chaque jour plus présents dans le débat public. La question essentielle autour de ce débat touche à la nouvelle définition du rôle de l'entreprise dans la société et l'économie. L'entreprise de demain ne sera plus évaluée que sur sa seule performance financière, mais également sur son impact social et environnemental.



Assia Benhida,
Associée PwC au Maroc,
Market & ESG Leader Maghreb

La plupart des analystes internationaux se rejoignent sur un constat commun : les ESG seront le prochain moteur de transformation future des entreprises à l'échelle mondiale. D'où l'expression « Sustainability is the new Digital ».

Qu'est-ce que les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) ?

Le sigle international « ESG » est utilisé par la communauté financière pour désigner les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière. Ils sont pris en compte dans la gestion socialement responsable. Grâce aux critères ESG, on peut évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).

Les critères environnementaux mesurent l'impact direct ou indirect de l'entreprise sur l'environnement. Ils tiennent compte de facteurs tels que la consommation d'énergie, le traitement des déchets, l'impact sur la biodiversité, le respect des accords de Paris...

Les critères sociaux évaluent quant à eux l'impact direct ou indirect de l'entreprise sur ses salariés et l'ensemble de ses parties prenantes (fournisseurs, clients, sous-traitants, communautés locales)

au regard de valeurs telles que le respect du droit du travail, le travail des enfants, la dignité humaine...

Enfin, les critères de gouvernance examinent la façon dont l'entreprise est dirigée. Ils s'intéressent donc aux bonnes pratiques de gouvernance, à la parité et à la diversité dans les différentes instances de l'entreprise, à la représentation des salariés, à la transparence dans les rémunérations ou encore à la lutte contre la corruption et à la prise en compte du vote des actionnaires.

Pourquoi est-ce un enjeu pour les entreprises au Maroc ?

Le Maroc s'est engagé dans une stratégie volontariste en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de décarbonation. Cependant, ces objectifs de croissance ne peuvent se concrétiser sans la mise en œuvre d'un agenda prenant en compte les enjeux ESG et la mise en place d'un cadre réglementaire propice à son développement. Le tissu économique marocain est en pleine mutation en cette période post-Covid. Les entreprises doivent saisir cette opportunité pour initier et accélérer leur transformation de manière durable. Les critères ESG, au-delà d'une vision de conformité réglementaire et d'analyse de risques, permettront à nos clients d'assurer la meilleure performance environnementale, sociale et de gouvernance.

Au niveau des entreprises, l'adoption d'une approche ESG commence par un engagement fort du top management. Ce sont les dirigeants qui donnent le ton dans toute organisation pour faire en sorte que les sujets comme le climat, le développement durable ou la diversité fassent partie intégrante de leur stratégie.

Ainsi, nous constatons aujourd'hui que les entreprises engagées dans une stratégie net zéro et créatrices de valeur pour l'environnement et la société, inspirent la plus facilement confiance. Or, créer la confiance est plus que nécessaire pour adresser les enjeux ESG de manière durable, éthique et inclusive. L'intégration de pratiques plus durables exigera néanmoins davantage d'efforts combinés de la part des entreprises, du gouvernement et du secteur financier pour planifier et conduire des améliorations à long terme.

Cela doit commencer dès maintenant pour créer l'impact nécessaire et des résultats durables pour les entreprises et l'économie marocaine.

Quels sont les enjeux pour les investissements internationaux et nationaux

Aujourd'hui, l'intégration des facteurs ESG dans la stratégie des investisseurs tels que les bailleurs de fonds et les institutions internationales qui s'intéressent au Maghreb, ainsi que les fonds d'investissement, est quasiment une évidence.

En effet, près de 60 % des investisseurs évaluent systématiquement les risques et les opportunités ESG de leurs cibles avant l'acquisition. Au Maroc, l'industrie est en pleine transformation et elle inclut de plus en plus le développement durable dans ses priorités. Les fonds d'investissement qui portent actuellement leur attention sur les marchés maghrébins ont une stratégie d'investissement mondiale et les facteurs ESG font partie de leur ADN.

Pour les entreprises et les fonds d'investissement, l'impact de l'intégration des facteurs ESG est réel. En effet, plusieurs études ont montré que l'investissement ESG permet d'obtenir des rendements similaires, voire supérieurs, par rapport aux investissements traditionnels.

À titre d'exemple, la pandémie du Covid-19 a démontré que les grands fonds qui ont appliqué les critères ESG ont surperformé entre mars 2020 et mars 2021, avec une croissance moyenne d'environ 27 %. Les investissements ESG sont plus durables et surtout moins volatiles. L'investissement dans les sociétés avec un score ESG élevé réduit les risques de volatilité globale.

Ainsi, la crise Covid-19 joue clairement un rôle d'accélérateur dans la prise de conscience des entreprises, quant à la nécessité d'inclure dans leurs stratégies, les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Plus qu'une exigence réglementaire, c'est un enjeu clé pour leur pérennité, leur attractivité et leur compétitivité.

Ignorer les facteurs ESG revient donc à ignorer certains risques et opportunités dont les effets sur la performance financière et non financière de l'entreprise sont importants.

Aussi, nous sommes convaincus qu'il s'agit du bon moment pour encourager nos entreprises à prendre davantage en compte les critères ESG dans leurs pratiques, notamment en anticipant les contraintes réglementaires pour gagner en transparence et en performance, en intégrant les exigences ESG pour pouvoir attirer et maintenir la confiance des financements internationaux et, enfin, en s'engageant dans la décarbonation industrielle pour préserver la compétitivité des entreprises exportatrices. *



GEPMapping, la cartographie de la ressource renouvelable en Afrique

L'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (Iresen) et le Green Energy Park (GEP, la plateforme de recherche et formation en énergie solaire pilotée par l'IRESSEN), en collaboration avec l'école française Mines-ParisTech et l'entreprise Transvalor, viennent de lancer GEPMapping, un « géoportail » dédié à la cartographie des ressources renouvelables en Afrique, dévoile un communiqué de l'Iresen. Accessible sur www.gepmapping.ma, le portail permet de trouver le potentiel solaire et éolien d'une zone en la pointant sur une carte de l'Afrique. « Plusieurs cartes interactives à haute résolution spatiale allant jusqu'à 1 km de précision permettent d'évaluer la ressource renouvelable et ainsi soutenir les décideurs et chercheurs à identifier les zones à fort potentiel », indique le communiqué. GEPMapping s'appuie sur les données météorologiques et satellitaires « calibrées grâce à des algorithmes développés par nos chercheurs marocains », précise le document de l'Iresen. Le site de GEPMapping accueille également le Cadastre solaire lancé par l'Iresen et le GEP en 2018. Celui-ci permet de déterminer le potentiel en production d'énergie photovoltaïque des bâtiments de, désormais, sept villes du Royaume. Il doit être étendu à toutes



les villes du pays. L'Iresen indique aussi qu'au-delà « des outils de cartographie proposés [GEPMapping] permet de vous mettre en contact avec les équipes d'experts du GEP qui peuvent accompagner tout utilisateur pour le développement de leurs projets renouvelables ». *

« Her World, Her Rules », une initiative pour progresser vers l'égalité de genre à travers le basket

La Fédération Royale Marocaine de Basketball (FRMBB) a lancé le 8 mai dernier « Her World, Her Rules », une initiative qui promeut l'égalité de genre à travers le basket-ball. Selon un communiqué de la Fédération, le programme est porté par sa Commission Féminine de Basketball et mené dans le cadre d'une campagne internationale de la Fédération Internationale de Basketball (FIBA). Il s'appuie sur le projet Sport pour le Développement (S4D) financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement. Il se déploiera dans 24 villes du Royaume. Les filles et garçons bénéficieront



d'ateliers de basketball dans les écoles primaires et de basketball 3x3 dans les collèges. « Parmi ces jeunes, 1000 filles, âgées entre 6 et 15 ans, deviendront elles-mêmes multiplicatrices et ambassadrices de l'égalité des genres. Elles recevront leur propre ballon de basket, qui deviendra désormais symbole de leur autonomie en tant que joueuse de basket », indique le communiqué de la FRMBB. En outre, 50 coaches de basket issus de tout le Royaume seront formés à la

méthodologie S4D, qui s'appuie justement sur le sport pour contribuer aux Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU, notamment l'égalité de genre. *

La Fondation Heinrich Böll fait le point sur les énergies du Maroc

« Quelles sources d'énergie utilisées au Maroc et pour quels usages ? ». C'est la question que s'est posée la Fondation Heinrich Böll dans une étude qui vient d'être publiée. Dans une présentation du travail sur son site Internet, l'organisme estime qu'« il reste aujourd'hui assez difficile et laborieux d'avoir des informations accessibles et directes et un aperçu clair et global sur la composition du mix énergétique au Maroc ». Le document réunit par conséquent des statistiques sur le sujet. Le tout premier constat est que le Maroc est fortement dépendant des importations d'énergie. Ainsi, son approvisionnement en sources



d'énergie moderne (par opposition aux sources d'énergie traditionnelles, comme le feu de bois) est importé à 89 %. Un chiffre qui est néanmoins structurellement en baisse grâce au développement de projets en énergies renouvelables. Malgré la multiplication de ces derniers, « la structure du bilan énergétique reste dominée par des produits pétroliers » qui représentent une part de 57,5 % de la consommation énergétique. Elle a toutefois fortement diminué, puisqu'elle atteignait 83 % en 1980. En revanche, celle du charbon est passée de 8 % à 28,5 %. La part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire était encore de seulement 3,7 % en 2019. *

CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique

المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
والاقتصاد الأخضر والرقمي

**DÉVELOPPEZ VOTRE BUSINESS
DANS UN ESPACE DE HAUTE
QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE
À PARTIR DE 5 DHS/M²/MOIS**

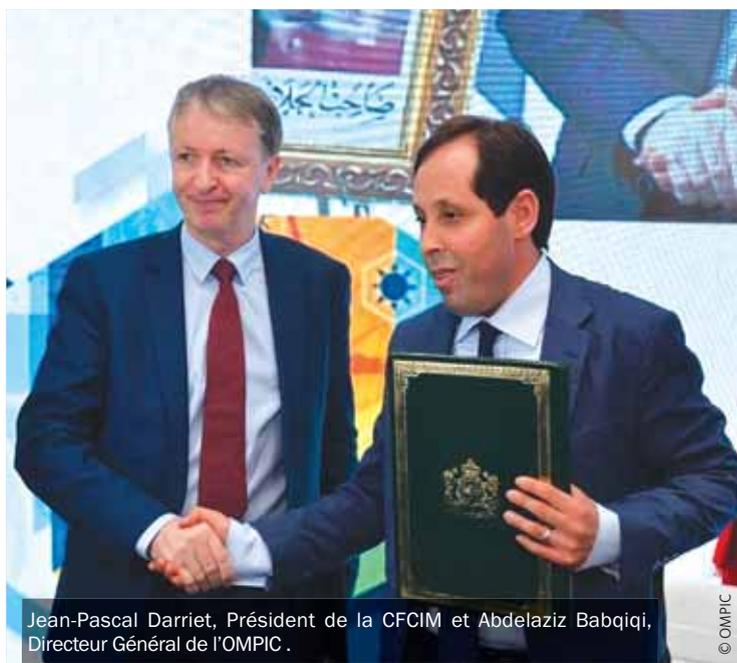
ECOPARC
Parc Industriel de Berrechid

Tél. : +212 (0) 5 21 88 31 88 - E-mail : ecoparc@cfcm.org

- Offre locative adaptée à votre besoin (terrains et bâtiments industriels)
- Parc sécurisé disposant de services de proximité (restauration et commerce)
- Disponibilité immédiate
- Projet certifié **HQE**

La CFCIM signe une convention de partenariat avec l'OMPIC

A l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de la Propriété Intellectuelle, la CFCIM a signé une convention de partenariat avec l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC). La signature a eu lieu en marge du forum organisé par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, l'OMPIC et la Fondation de Recherche, de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie (FRDISI). Présidée par Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce, la rencontre avait pour thématique centrale le rôle de l'innovation en tant que levier de développement. La convention conclue par la CFCIM et l'OMPIC vise notamment à établir un cadre général de collaboration afin d'accompagner des adhérents de la CFCIM en matière d'utilisation de la propriété industrielle et commerciale. L'OMPIC a également signé trois autres conventions au cours de la cérémonie, respectivement avec le Centre Régional d'Investissement (CRI) de la Région Casablanca-Settat, le Technopark et l'Organisation Professionnelle des Comptables Agréés (OPCA).*



Jean-Pascal Darriet, Président de la CFCIM et Abdelaziz Babqiqi, Directeur Général de l'OMPIC.

Les adhérents premium de la CFCIM se réunissent à l'occasion d'un ftour

Le 19 mars dernier, au siège de la CFCIM, la communauté des adhérents premium s'était donné rendez-vous autour d'un ftour. Cet événement networking a réuni une cinquantaine de personnes. *



Le Kluster CFCIM lance son appel à projets 2022

Le Kluster CFCIM a récemment lancé son appel à projets pour l'année 2022. Pour rappel, ce programme créé en 2017 par la CFCIM vise à accompagner gratuitement pendant 18 mois de jeunes entrepreneurs innovants. L'objectif est notamment de faciliter leur accès au marché et au financement et de soutenir le développement de leurs compétences de chefs d'entreprise.

Condition pour y participer : être un porteur de projet ou une entreprise en phase d'amorçage, disposant au moins d'un premier prototype fonctionnel et démontrer le potentiel et la faisabilité de son projet basé sur une idée innovante (nouveau produit, nouveau process, adaptation d'une technologie innovante au marché marocain...). La qualité des dossiers sera également prise en compte lors la sélection.

La date limite pour faire parvenir le dossier de candidature à la CFCIM est le 30 mai 2022. *



Réunion d'information sur la médiation

Le Comité Médiation de la CFCIM a organisé le 10 mai dernier une réunion d'information sur le thème « La médiation au service de l'entreprise ». La rencontre a été animée par Maître Zineb Naciri-Bennani, Avocate au Barreau de Paris et au Barreau de Casablanca, Médiatrice, praticienne du processus collaboratif, Présidente du Comité Médiation de la CFCIM et Mohammed Tougani, Expert-comptable et judiciaire, syndic et Commissaire aux comptes, Vice-président du Comité Médiation. *



Rencontre acheteurs mines et carrières – Mineroc Maroc



Les 21 et 22 juin prochains, la CFCIM sera le partenaire de la Rencontre acheteurs mines et carrières – Mineroc Maroc qui se déroulera à l'hôtel Hyatt Regency à Casablanca. Organisé par la Régie Publicitaire Industrielle, l'événement accueillera notamment des fournisseurs français de matériel, de services et de technologies ainsi que des exploitants. Les participants (opérateurs français et marocains) auront donc l'opportunité de partager leurs expériences, de discuter sur les avancées et les dernières innovations dans le domaine des mines et carrières et, enfin, de nouer de nouveaux partenariats. *

Mission collective Grand Est dans le secteur de l'environnement

Du 18 au 24 juin prochain, la CFCIM organise en partenariat avec la CCI International Grand Est une mission collective autour du secteur de l'environnement, au profit des entreprises de la région. Au programme de cette mission, des rendez-vous b to b personnalisés grâce à des contacts qualifiés. *



Tastin'France Maroc, journée de promotion et de dégustation des vins et spiritueux français

La CFCIM organise en collaboration avec Business France la 2^e édition de Tastin'France au Maroc. La rencontre, qui aura lieu le jeudi 30 juin 2022 au siège de la CFCIM, accueillera de grands producteurs originaires des principales régions viticoles françaises qui viendront faire découvrir aux participants la qualité et la diversité de leur offre. L'événement sera marqué par deux temps forts : une présentation sectorielle animée par des spécialistes du domaine, suivie d'une séance de dégustation à laquelle seront conviés les importateurs de boissons alcoolisées au Maroc, les hôtels et restaurants ainsi que la grande distribution. *

Programme de prospection et salons à l'international 2022

Salon	Date du salon	Lieu	Secteur
BATIMAT, Interclima+Elec et Ideo Bain	3 au 6 octobre	Paris, France	Bâtiment, travaux public et décoration
SOMMET DE L'ELEVAGE	4 au 7 octobre	Clermont Ferrand, France	Élevage
SIAL	15 au 23 octobre	Paris, France	Agroalimentaire
K	19 au 26 octobre	Dusseldorf, Allemagne	Mondial de l'industrie du caoutchouc et du plastique

Contact :
Nadwa El Baine
nelbaine@cfcim.org

Ce programme peut-être sujet à modifications. Consultez la rubrique événements du site www.cfcim.org.

À Casablanca, la communauté d'affaires se réunit à l'occasion d'un After-Work CFCIM

La dernière édition des After-Work CFCIM, qui s'est tenue le 9 mai dernier à l'hôtel Barcelo à Casablanca, a réuni une soixantaine de participants. Organisé tous les mois, ce rendez-vous networking incontournable permet aux décideurs de rencontrer leurs futurs partenaires dans un cadre convivial et d'élargir ainsi leur carnet d'adresse. *



ESA Casablanca : ouverture des tests d'admission

L'ESA Casablanca a ouvert les sessions d'admission pour la rentrée 2022. Les futurs bacheliers qui souhaitent présenter leur candidature peuvent désormais s'inscrire aux prochains tests d'admission ou encore participer aux journées portes ouvertes. Par ailleurs, à l'occasion de la rentrée prochaine l'ESA Casablanca lance de nouveaux diplômes : diplôme Bac+3 en Marketing Web et Digital, diplôme Bac+3 en Management Hôtellerie Tourisme, diplôme Bac+5 Manager de Projet (avec deux spécialités : Communication Digitale et Stratégie et pilotage d'entreprise) et, enfin, Diplôme Bac+5 Manager en Ressources Humaines. Autre nouveauté, un projet de la mobilité internationale sera prochainement lancé afin de permettre aux étudiants d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger. *



Prochaines sessions de tests d'admission (au Campus CFCIM) :

Session 21 mai 2022
Session 2 juillet 2022
Session 16 juillet 2022
Session 30 juillet 2022
Session 3 septembre 2022
Session 17 septembre 2022
Session 1^{er} octobre 2022

Prochaines journée portes ouvertes (au Campus CFCIM) :

14 mai 2022
25 juin 2022
9 juillet 2022
23 juillet 2022
27 août 2022
10 septembre 2022
24 septembre 2022

Contact :
esac@cfcim.org
Tél. : 05 22 35 53 53

François Olivier EDIME : 06 61 37 69 93
Asmaa CHAHIB : 06 62 59 23 63
Mehdi BRAMS : 06 66 01 36 58

La Délégation Régionale de la CFCIM à Laâyoune organise un ftour

Le 26 avril dernier, la Délégation Régionale de la CFCIM à Laâyoune a convié les adhérents de la région à un ftour. La rencontre, qui s'est déroulée à l'hôtel Massira, a permis aux participants de se retrouver dans un cadre à la fois convivial et propice au networking. *

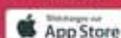


 CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

My CFCIM

Votre communauté d'affaires à portée de main

Disponible sur votre mobile store




Ciblez vos contacts


Participez aux live


Exposez vos produits et services

« Chers partenaires, mobilisons-nous pour accompagner durablement la résilience de nos entreprises. Motivés par un engagement sociétal et environnemental fort, contribuons ensemble aux actions vigoureuses à mener pour saisir les opportunités de relance. »

Jean-Pascal DARRIET - Président de la CFCIM

Nouveaux adhérents à la CFCIM

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
----------	---------------------	-------	-----------

Adhérents Commerce

ALGOL MEDICAL	Distribution et promotion de produits santé, dispositifs médicaux - Exportation vers le Maghreb.	CASABLANCA	05 22 86 04 19
BN HABITAT	Promotion immobilière - Entrepreneur de travaux divers ou de construction.	TIZNIT	
CMET	Import et distribution de matériel de mesure et de laboratoire.	TEMARA	05 37 61 63 95
DECATHLON REGIONAL SUPPORT		CASABLANCA	
LABEL AUTO	Concessionnaire automobile.	MEKNES	
LIBRAIRIE PAPETERIE NATIONALE	Librairie - Papeterie.	MOHAMMEDIA	05 23 31 96 30
MAE CONSULTING	Vente de matériels informatique - Consultant en restauration et hôtellerie.	CASABLANCA	
MCA TRADING	Sonorisation de lieux publics (aéroports, centres de congrès, hôtels, etc.). Fabrication et commercialisation.	TEMARA	
MIFA MUSIQUE	Commercialisation d'instruments de musique et pro-audio.	CASABLANCA	05 22 20 48 48
PATISSERIE OUSAID	Boulangerie et pâtisserie.	CASABLANCA	
PRO PRIM	Entrepreneur de conditionnement et d'emballage.	AGADIR	
Riders's Team Morocco	Exploitation d'un commerce de vente et réparation de cycles, motocycles, quads, scooter et jet-ski.	CASABLANCA	
SPRINT PNEUS	Commercialisation de pneus et d'accessoires.	CASABLANCA	05 22 72 87 77
TIJARA HOLDING S.A	Holding.	CASABLANCA	05 22 99 01 31
ZIMA FAT	Promotion immobilière - Entreprenariat.	CASABLANCA	

Adhérents Industrie

AVERDA TANGER SA		TANGER	
CEEB-DEV NORTH AFRICA		CASABLANCA	
COREAS HIGH TECH	Epc de système solaire et énergie renouvelable - NTIC appliqués à l'industrie et à l'environnement.	MOHAMMEDIA	
FBR CABLES	Fabrication de câbles à fibre optique.	CASABLANCA	
LEAR CORPORATION MEKNES SARL A.U	Fabrication, assemblage, achat et vente de pièces et composants automobiles.	MEKNES	
SETEC MAROC	Bureau d'études d'ingénierie spécialisé dans les études et le management de projets dans les domaines des infrastructures de transports (ponts, routes, autoroutes, tunnels, ferroviaire...), de la mobilité intelligente, du bâtiment, de l'eau, ainsi que de l'énergie et l'environnement.	RABAT	05 37 77 78 20
VASCO	Tissage et impression de tissus d'ameublement et d'intérieur	CASABLANCA	05 22 70 19 35/709868
YAKA PLAST	Vente et achat d'articles plastiques et autres prestations de services - Transformation de matières plastiques.	MOHAMMEDIA	

Le Coin des Adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
Adhérents Services			
ALDEV CONSTRUCTION	Architecture - Étude - Conseil - Construction - Aménagement.	RABAT	
NOVINSIGHT MOROCCO	Accompagnement des entreprises sur le plan métier, organisationnel, opérationnel, humain et dans la transformation digitale, formation et coaching exécutif.	CASABLANCA	
ATLANTIC JET FLY	Achat, location d'exploitation d'avions.	RABAT	
ASFAR TOUR HASSAN SARL	Agence de voyage et de tourisme spécialisée dans la vente de billets d'avion - Organisation de team building - Réservations au Maroc et à l'étranger - Organisation de congrès et séminaires - Hajj et Omra.	RABAT	0537.70.08.04
BETSPACE	Bureau d'étude génie civil, expertise dans le domaine du patrimoine historique et ancien.	CASABLANCA	
DIKA CONSULTING SARL AU	Conseil de gestion développement des affaires stratégiques et solutions.	CASABLANCA	05 22 22 52 63
YASSINE FASLY	Conseils et expertises en cybersécurité	CASABLANCA	
LES-TILLEULS.MA	Développement web.	CASABLANCA	
ALPHONSE DAUDET	Enseignement - Mission Française.	CASABLANCA	05 22 68 72 00
MORROCCO EXPLORED	Entrepreneur de transport touristique.	MARRAKECH	
SYNAPTICARE	Etudes et management du secteur de la santé - Prestations pour l'industrie pharmaceutique.	CASABLANCA	
IKARIA CONSEIL	Expert achats, optimisation des coûts et gestion de projets.	CASABLANCA	
SOINOP	Formation, conseil, ingénierie	CASABLANCA	080 854 76 11
ECTE	Fournitures d'électricité.	CASABLANCA	05 22 24 26 15
MTH OUTSOURCING	Gestion des relations clients/Centre d'appel.	AGADIR	
INDUSTRICOM	Groupe de presse et d'évènementiel.	CASABLANCA	05 22 26 04 51
MINWAY GLOBAL SERVICES	Ingénierie (études et assistance technique) - Business développement et projet management, formation et télé inspection par caméra des réseaux d'assainissement.	RABAT	05 37 77 33 54
LNKO	Négociant marchand effectuant importation et exportation, spécialisé dans la vente en ligne de lunettes.	CASABLANCA	
MODREC	Recouvrement des créances.	CASABLANCA	
O2 FITNESS	Salle de sport.	MARRAKECH	
SOURIZ MEKNES	Transport de marchandises - Transport de bagages national et international.	MEKNES	
LOGISTIQUE AQQAD TRANS	Transport de marchandises à l'international	INZEGANE	
OCEANLINK GLOBAL	Transport international maritime, routier et aérien. Membre du réseau JCTRANS.	CASABLANCA	08 08 56 66 78
GHOYOUM SAHARA TRAVAUX	Travaux et fournitures divers, équipement hydraulique	LAÂYOUNE	
YASSIR MAROC		CASABLANCA	

Contacts CFCIM

Service Commercial

► Nadia Aziz
Tél. : 05 22 20 90 90
naziz@cfcim.org
► Salma Litim
Tél. : 05 22 43 96 21
slitim@cfcim.org
► Karim Batata
Tél. : 05 22 43 96 12
kbatata@cfcim.org

Club Premium

► Séloua El Maataoui
Tél. : 05 22 43 96 11
selmaataoui@cfcim.org

Déplacements Professionnels

► Chantal Maurel
Tél. : 05 22 20 10 10
cmaurel@cfcim.org

Service Marketing & Communication

► Fatima-Ezzahra Jamil
Tél. : 05 22 43 29 80
fejamil@cfcim.org

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

► Siham Moussaoui
Tél. : 05 22 43 96 38
kidrissi@cfcim.org

Pôle Salons et évènementiel

► Nadia Aziz
Tél. : 05 22 20 90 90
naziz@cfcim.org

Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

► Nadwa El Baïne
Tél. : 05 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Pôle CFCIM-Team France Export

► Khadija El Idrissi
Tél. : 05 22 20 90 90
kelidrissi@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

► Siham Moussaoui
Tél. : 05 22 43 96 38
centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

► Mounir Benyahya
Tél. : 05 22 59 22 04
parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

Ecole Supérieure des Affaires de Casablanca

► Amine Barkate
Tél. : 05 22 35 02 12
abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

► Rédouane Allam
Tél. : 06 67 03 03 25
rallam@cfcim.org

Délégations Régionales

Agadir

► Maryam Sidat
Tél. : 05 28 84 41 91
agadir@cfcim.org

Dakhla

► Selma Zighem
Tél. : 06 11 33 00 03
dakhla@cfcim.org

Fès

► Wissale Naaza
Tél. : 05 35 94 30 36
fes@cfcim.org

Marrakech

► Siham Belain
Tél. : 05 24 44 94 91
marrakech@cfcim.org

Meknès

► Noura Moustir
Tél. : 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org

Laâyoune

► Mimouna Tolba
+212 (0)6 66 28 43 33
laayoune@cfcim.org

Oujda

► Abdenbi El Bouchikhi
Tél. : 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org

Rabat

► Bouchra Chliah
Tél. : 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org

Tanger

► Karima Khdim
Tél. : 05 39 32 22 22
tanger@cfcim.org

Bureau de Paris

► Faïza Hachkar
Tél. : 0033 1 40 69 37 87
paris@cfcim.org

SERVIR

LES INTÉRÊTS DE NOS ADHÉRENTS

Créer et activer de nouveaux réseaux / Faciliter les démarches administratives / Développer la notoriété de nos adhérents

INFORMER

SUR LA RÉALITÉ & LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Garantir une information objective sur la réalité du marché / Diffuser aux adhérents la bonne information, au bon moment / Appréhender un marché

ACCÉLÉRER

VOTRE CROISSANCE

Saisir des opportunités d'affaires / Repérer les secteurs porteurs de croissance / Prospecter au Maroc et à l'international / Recruter / Rencontrer les acteurs d'un marché / Bénéficier de formules de foncier avantageuses / Former

PARTAGER

LES EXPERTISES, LES EXPÉRIENCES & LES SUCCÈS

Favoriser les rencontres / Donner la parole aux experts / Faciliter le partage de l'information / Organiser des rendez-vous B to B / Mettre en relation et favoriser le networking / Organiser des salons professionnels et des forums d'affaires incontournables

CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

Téléchargez notre application My CFCIM

www.cfcim.org

Merci à nos adhérents premium !

La communauté d'affaires de nos adhérents Premium s'agrandit !
La CFCIM a le plaisir d'accueillir de nouveaux membres et remercie
les anciens pour leur fidélité et leur soutien.

Allianz  | Allianz
Trade

Atos

coface
FOR TRADE



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

On en parle aussi...

L'association du mois

Cercle Shahrazade Étendre l'imaginaire collectif grâce au conte



Le conte est une très ancienne tradition du Maroc. Parents et grands-parents pouvaient raconter à leurs enfants et petits-enfants mille et une histoires, les faisant voyager, rire ou pleurer par la parole. Mais, avec la modernité, cette belle tradition a petit à petit reculé, à mesure que les nouvelles formes de divertissement s'invitaient dans les foyers marocains. Pourtant, dernièrement, cet art connaît une forme de renaissance à laquelle le Cercle Shahrazade a contribué. Cette association créée en 2000 a réuni un groupe d'amis déterminés à développer l'imaginaire des plus jeunes. Si elle s'est appuyée pour cela sur la poésie, la nouvelle, ou encore le théâtre, elle a décidé ces dernières années de se concentrer sur le conte. Ses membres ont en effet réalisé que cette activité parvenait à capter intensément l'attention des enfants et des jeunes avec lesquelles l'association travaille. Or, on ne s'improvise pas conteur ! Les membres ont ainsi bénéficié de formations pour développer leurs compétences orales, leur gestuelle, leur regard... Le Cercle Shahrazade a alors déployé ses actions dans les écoles, dans des villages reculés, ou même à

la prison d'Oukacha à Casablanca. La première séance consiste à demander aux jeunes s'ils connaissent des contes. Si beaucoup n'en connaissent pas, ils reviennent généralement à la deuxième séance avec plein d'histoires glanées auprès de leur famille ou de leurs voisins. Mais le Cercle Shahrazade n'a pas pour seule mission de faire vivre cette tradition. L'objectif principal est en fait de transmettre des valeurs à travers ces histoires. Le conte devient alors l'outil pour réfléchir et débattre. Et les sujets abordés sont nombreux : solidarité, religion, violence, relations entre hommes et femmes, discriminations... Grâce à l'association, tous les publics, même parmi les plus vulnérables, étendent leurs imaginaires. C'est ainsi que les histoires, mais aussi les valeurs les plus positives, sont transmises de génération en génération !

► **Contact**
Tayeb Adlouni Alami,
Président de l'association
Tél. : 06 61 24 19 31





مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC
ENTREPRISES



Crédit du Maroc, société anonyme à Directeur et à Conseil de Surveillance, au capital de 1.000.121.400 Dirhams, RC n° 26.717, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-04 du 23 août 1994 relatif aux établissements de crédit agréés de plein droit en qualité de banque. Siège social : 48-50, boulevard Mohammed V, Casablanca.

**À TOUS CEUX QUI CONTRIBUENT
À L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE**

TOUTE NOTRE EXPERTISE POUR SOUTENIR VOTRE ENTREPRISE



Accompagnement
et Conseil



Solutions
de Financement



Solutions Cash
Management



Commerce
International